

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 10, No 11

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 2 AOUT, 1945

Imprimé à Huntingdon, Qué.

EN SOUVENIR DE LA FAMILLE JULIEN



Prochainement aura lieu à St-Timothée, sur la terre paternelle de M. le chanoine H. Julien, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, la bénédiction d'un monument érigé à la mémoire des familles Louis et Julien Julien. On peut lire sur le monument la date 1820, qui rappelle l'établissement à St-Timothée de la famille Louis Julien. Ce travail a été exécuté par M. Arthur Brault, de Valleyfield.

## Le tribunal rendra jugement le 8 août dans la cause de la Ville vs M. P. Viau

L'honorable Juge Duranleau maintient l'injonction intérimaire qui défend à la ville de livrer et vendre de la pierre concassée à la Québec Distillers — Les plaidoyers des avocats

L'honorable Juge Alfred Duranleau se rendait au Palais de Justice à Salaberry-de-Valleyfield hier après-midi (mercredi), pour entendre les plaidoyers des avocats qui représentent la Cité de Salaberry-de-Valleyfield et M. Paul Viau. Comme nous la relations la semaine dernière, M. Paul Viau, à titre de contribuable de la Cité de Valleyfield fit signifier une injonction contre le conseil de la ville pour l'empêcher de vendre et livrer de la pierre concassée à la Québec Distillers. A cette occasion l'hon. juge Duranleau avait maintenu l'injonction prise par M. Viau.

Au début de la séance, mercredi matin, Me Jean-Paul Cossette, avocat de M. Paul Viau, expliqua au tribunal les amendements apportés à la charte de la ville qui permettraient de vendre et livrer de la pierre concassée aux contribuables mais d'une façon limitée. Il invoqua à cet effet une déposition spéciale qui serait de nature à prouver que la ville n'agissait pas selon ses lois dans cette affaire.

Tout contribuable aurait pu instituer la même action que M. Viau, étant donné que tout payeur de taxes est intéressé à la bonne administration de sa ville. Il peut se plaindre devant les tribunaux chaque fois que la ville outre-passe ses pouvoirs ou excède son mandat, droit que M. Paul Viau prétend exercer dans cette circonstance comme tous les contribuables.

L'injonction est accompagnée d'une action pour faire annuler une partie de la résolution adoptée par le conseil de ville de Salaberry-de-Valleyfield, résolution qui se rapporte à la vente et à la livraison de la pierre concassée ou autres objets à la Québec Distillers.

A la fin de son plaidoyer Me Cossette déclare au tribunal que si la ville a vendu cette pierre concassée avec profit elle faisait du commerce et si elle vendait sans profit elle aidait par le fait même à la Québec Distillers, choses qui sont illégales.

(Suite à la page 12)

UNE NOYADE



Le marin R.-J.-L. QUESNEL, fils de M. et Mme Hector Quesnel, de Valleyfield, qui s'est noyé à Montréal dimanche, le 22 juillet dernier. Les funérailles eurent lieu à Valleyfield jeudi matin dernier en la cathédrale de Valleyfield.

BEAU TRAVAIL



M. JEAN-PAUL JULIEN, B.A., L.S.A., qui vient de présenter avec succès une thèse à l'École de Laiterie de St-Hyacinthe. La thèse portait sur les facteurs susceptibles d'influencer la formation des yeux dans le fromage.

## La Québec Distillers a toujours été bien disposée envers nous

Dans le compte-rendu concernant l'assemblée des membres du Conseil Municipal, du Comité Industriel et des Chambres de Commerce, assemblée convoquée à la demande du Maire pour tenir notre population au courant des procédures prises par M. Paul Viau vs la Cité de Salaberry de Valleyfield, Son Honneur le maire désire corriger la mention à l'effet que la Schenley Distillers ou Québec Distillers au-

rait répondu: "To Hell with the Population of Valleyfield". L'assemblée convoquée par le maire avait pour but d'éviter ces malentendus.

De l'aveu même du maire, l'attitude de cette compagnie est trop bien connue et ces gens trop bien disposés envers notre population pour laisser subsister une telle déclaration.

DECEDE



M. R. LONGTIN qui est décédé à Montréal, le 22 juin dernier à l'âge de 20 ans et six mois. Il était le fils de M. et Mme Dieu-donné Longtin (Evelina Lefebvre), de Beauharnois.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Beauharnois le 25 juin. Le service était chanté par le chanoine O. Bissonnette assisté de M. l'abbé J. Larocque et du séminariste Georges Henri Cartier.

Les porteurs étaient: MM. Gérard Lefebvre, André Bariteau, René Bariteau, Viateur Lefebvre,

AU SACERDOCE



M. CLAUDE BRODEUR, fils de M. et Mme P.-J. Brodeur, bijoutier de Salaberry-de-Valleyfield, qui entrera sous peu dans l'Ordre de St-Dominique. Nous lui souhaitons la réalisation de ses vœux.

Gaston Richard et Rolland Poliquin.

Outre son père et sa mère il laisse dans le deuil une soeur, Marie Reine, et un frère, René, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

DECEDE



M. JOHN OUIMET, qui est décédé subitement, lundi dernier, alors qu'il travaillait pour McDonald & Robb Ltd. (Lire à la page 3 pour plus de détails).

DECEDEE



Mme ANTONIO DUBOIS, décédée le 26 juillet dernier à Beauharnois, à l'âge de 46 ans. Née Yvonne Cyr, outre son époux, elle laisse deux fils et sept filles. Nos sympathies.

MORT SUBITE



Dr EMILE ST-ONGE, de Valleyfield, décédé subitement jeudi soir dernier à l'âge de 58 ans. Les funérailles eurent lieu lundi matin en la cathédrale de Valleyfield. (Lire à la page 3).

# La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 7M

Vol. 10 Jeudi, le 2 août, 1945 No 11

## LES DETAILLANTS RECLAMENT L'EGALITE DEVANT L'IMPOT

La Canadian Retail Federation, dans un dossier qu'elle a remis aujourd'hui à la Commission royale d'enquête McDougall sur les coopératives, demande que tous les négociants deviennent égaux devant l'impôt, c'est à dire que nul n'en soit vezé ni exempt.

C'est le professeur John L. McDougall, de l'université Queen's, qui a présenté et lu cette documentation à la Commission.

Des recommandations faites jusqu'ici à la Commission par l'Union des coopératives du Canada, M. McDougall soutient qu'elles prouvent que l'on ne saurait maintenir les exemptions d'impôt dont bénéficient les coopératives. Les coopératives, dit-il, demandent qu'on ne taxe pas leurs revenus passés; elles admettent donc qu'elles auraient dû payer des taxes.

Les autres recommandations des coopératives, dit le professeur McDougall, sont du même esprit que celle-là. Les coopératives demandent jusqu'à 20% d'exemption sur leur chiffre global de ventes ou un régime d'impôt différent de celui des marchands ordinaires tant qu'elles ne font pas plus de 50% de leurs ventes à des clients étrangers aux coopératives.

M. McDougall précise qu'un marchand ordinaire, sur \$100,000 de ventes annuelles, paierait de \$30,000 à \$80,000 en impôt sur le revenu et sur les excédents de bénéfices, selon, bien entendu, ses marges de bénéfices ordinaires, tandis que les coopératives, si l'on agréait leurs demandes, ne paieraient rien, à condition de ne pas faire plus de 20% de leurs ventes à des non-membres, et ne contribueraient que \$9,000 au plus, si elles n'effectuaient pas plus de 50% de leurs ventes à des acheteurs étrangers à la coopérative.

En un mot, dit M. McDougall, "s'il est besoin, pour maintenir les coopératives, de leur accorder une prime déguisée sous les apparences d'une exemption à de lourds impôts, alors elles sont incapables de jouer leur rôle de distributrices des marchandises". D'autre part, si elles sont en mesure de rendre les mêmes services que les marchands, leurs concurrents, alors elles ne sont pas moins capables de payer les mêmes impôts qu'eux, sans en souffrir davantage au point de vue financier.

Mais si les coopératives se rendent aussi utiles que les détaillants sans payer les mêmes taxes qu'eux, alors la Canadian Retail Federation soutient que la capacité d'achat du peuple canadien en sera diminuée, de même que la contribution des marchands contribuables à l'équilibre financier du pays, et que de nombreux détaillants se retireront du commerce, ce qui aggraverait encore la baisse des revenus de l'Etat.

La Fédération soutient que l'Etat n'a pas le droit de se servir de ses pouvoirs d'imposition pour soutenir un groupe aux dépens d'un autre, surtout lorsque cette pratique tend à l'appauvrissement de la nation.

## Assemblée de la Société des Artisans Canadiens-Français le 20 juillet

"Il nous faut donner un grand coup d'épaule si nous voulons reconquérir la place qu'il nous convient, Canadiens-Français", déclare M. S. Vachon

Le 20 juillet dernier avait lieu à l'Hôtel-de-Ville la reprise des activités de la Société des Artisans Canadiens-Français, section no 9 de Valleyfield. Depuis quelques mois déjà, la réorganisation de cette Mutuelle d'Assurance a tellement pris d'ampleur qu'un local plus grand s'imposait pour réunir ses membres.

M. Raoul Chatigny présidait l'assemblée. Quelques représentants du Conseil Exécutif de Montréal, dont M. Harvey, directeur du district, M. S. Vachon, chef de propagande du district, M. A. Godin, organisateur du district et M. P. Ouellette, conseiller, rehaussaient par leur présence cette première réunion.

On procéda à l'initiation des 18 nouveaux sociétaires dont voici la liste: MM. Albert Séguin, Alcide Lalonde, Marcel Désilets, André Loiselle, Robert Thibault, Léopold Asselin, Roger Blais, Roland Gravel, Jean-Claude Gravel; Mmes Colombe Thibault, Jeannine Blais; Mlles Gertrude André, Jeannette Bergeron, Marie-Pauline Pharan, Yolande Pharan, Suzanne Pharan, Thérèse Brault, Rita Lalonde.

Ces nouvelles recrues sont le résultat du travail fameux accompli durant le dernier mois par M. Wil-

frid Brazeau, chef propagandiste du district no 9 de Valleyfield, par M. Thibault, M. Racine et Barrette. M. Phil. Barrette présenta sa démission comme secrétaire-archiviste. M. Barrette doit occuper une nouvelle position à quelques cents milles, dans le nord Ontario. M. Claude Girard fut élu comme nouveau secrétaire.

Invité à dire quelques mots, M. Harvey passa en revue les progrès accomplis chez les Artisans depuis la fondation. "Nous sommes aujourd'hui, a-t-il dit, 80,000 membres qui comprennent le sens de la mutualité et qui se sont joints à nos rangs pour mettre à profit l'économie canadienne-française". Il a profité de l'occasion pour inciter nos compatriotes à entrer dans le mouvement. "Si nos pères, dit-il, ont su combattre 20 contre 2000 au premier temps de la colonie, et s'ils ont pu, en dépit des difficultés, presque insurmontables, nous doter d'un si riche patrimoine, que ne pouvons-nous pas faire, et nous avons le nombre, pour conserver notre riche héritage."

MM. Godin et Vachon se déclarèrent très heureux de la renaissance et de l'ampleur que prend la

### ON DEMANDE

Femme ou fille, parlant anglais, pour travail général de maison. Très bon salaire.

S'adresser à—  
Mme E.-A. Walther,  
252, rue Salaberry,  
Valleyfield, Qué.

### Réparation, Location et Achat

Clavigraphes  
Machines à additionner  
Calculateurs  
Ouvrage Garanti

Gabriel Langevin,  
57, rue St-Théodore,  
Tél. 545  
Valleyfield, P.Q.  
(30 août)

succursale de Valleyfield.

Pour la partie récréative M. Irénée Tessier chanta quelques refrains canadiens, ainsi que quelques airs d'accordéon et de trompette exécutés par MM. Lionel et Philippe Loiselle.

Le propagandiste M. Brazeau rappela que les Artisans se réuniront chaque mois au local no 9 de Valleyfield. Après quoi MM. L. P. Barrette, Thibault, L. Racine, W. Brazeau, Claude Girard dirent quelques mots.

### A VENDRE

Un Plymouth 1938, quatre portes. S'adresser à 72a, Chemin Laroque, Valleyfield. 2p

### A LOUER

Un garage pour mécanicien, avec logement si désiré. S'adresser à 410, rue Dufferin, Village Billette. Tél. 1151w11. 2-9-16-23p

### A LOUER

Chambre à louer. S'adresser à 160, rue Châteauguay, Tél. 897, Huntingdon. 2p

### A VENDRE

Poêle de cuisine Bélanger, gros frigidaire avec cabinet, poêle à gazoline (Coleman). Le tout presque neuf. S'adresser à J. Moniqui, 169, rue Châteauguay, tél. 897, Huntingdon. 2p

### A VENDRE

Magasin situé dans le village de Ste-Agnès de Dundee, bon pour magasin de grain, épicerie, étal de boucher. Logis au haut du magasin. Garage attaché. Terre de plus de 250 arpents dont 70 en bon bois non coupé aussi érablière. S'adresser à M. W. C. McGibbon, tél. 2458, Ste-Agnès de Dundee. 2-9p

### SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée pour ouvrage général de maison. Petite famille sans enfants. S'adresser, 138, rue St-Laurent ou Tél.: 793. 12-19-26-2p

Les sociétaires se séparèrent enchantés de cette réunion et bien déterminés à travailler à la propagation de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Conservons nos belles traditions familiales!

-0-

Enseignons à nos enfants à aimer les choses de chez nous!

## AVIS

M. L. BROUILLETTE,  
optométriste,  
44, rue Ste-Cécile,  
Valleyfield  
désire aviser que son  
bureau sera fermé  
TOUS LES SOIRS DU  
MOIS D'AOUT  
à partir de 5.30 heures  
p.m.

## AVIS

Le soussigné désire informer le public qu'il ne sera pas responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un avis écrit, dûment signé par lui-même.

M. DONAT PIVIN,  
Beauharnois  
12-23-30p

## ON DEMANDE

Chevaux vivants pour viande de renard. Hooker Fox Farms, Orms-town, tél. 624 r2 ou 611 r2. t.f.

## A VENDRE

Maison 5 logements, très bonnes conditions. S'adresser à 226, Avenue Grande-Ile, Valleyfield. 12-19-26-2p

Pour votre rapport  
d'Impôt sur le Revenu  
Pour mettre vos livres à date  
Voyez—

Robert Sauvé, B.A.  
Etudes Commerciales Supérieures  
57, Nicholson Tél. 706



## ABONNEZ-VOUS

- au -

## COURRIER

- et à -

## LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

en profitant de l'offre avantageuse de recevoir ces deux journaux pendant un an pour le prix modique de

\$2.00 PAR ANNEE

Le COURRIER est livré le mardi et La GAZETTE de VALLEYFIELD vous parviendra le vendredi.

## Découpez

ICI

incluez votre chèque ou mandat et postez dès aujourd'hui

Le COURRIER et La GAZETTE de VALLEYFIELD

44, Ste-Cécile — Valleyfield

Ci inclus \$ \_\_\_\_\_ pour mon

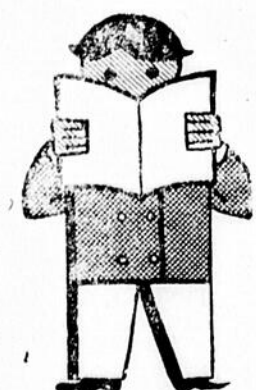
abonnement de \_\_\_\_\_ an

ou de \_\_\_\_\_ mois.

M \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_



La  
Gazette de Valleyfield  
et  
Le Courrier  
Pour les deux journaux  
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

LISEZ  
**LE COURRIER**  
Journal hebdomadaire en-  
tièrement dévoué aux inté-  
rêts de la ville de Beauhar-  
nois et sa région.  
Paraissant le lundi de  
chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

## Deux citoyens décédés subitement

### Le Dr Emile St-Onge est décédé subitement à sa résidence jeudi dernier

Les imposantes funérailles eurent lieu lundi matin en la cathédrale de Valleyfield — Il était l'ami des pauvres et des infortunés — Un grand deuil pour la profession médicale

Le diocèse de Valleyfield a été plongé dans un deuil très cruel la semaine dernière par la mort subite du Dr Emile St-Onge, médecin avantageusement connu de la cité de Salaberry de Valleyfield. Il était âgé de 58 ans.

Les funérailles eurent lieu lundi matin en la Cathédrale de Valleyfield au milieu d'un grand cortège de parents et amis du défunt.

Le Dr St-Onge, qui avait vaqué à ses occupations régulières au cours de la journée jeudi dernier, retourna à sa résidence, 78, rue St-Jean-Baptiste, vers 11.45 p.m. le même soir. Quelques minutes après son arrivée à la maison il déclara à son épouse, née Marie Godbout, qu'il se sentait indisposé et demanda de faire venir un médecin et un prêtre. Quelques secondes plus tard il succombait à une violente attaque cardiaque.

Le défunt était avantageusement connu dans la ville de Valleyfield et la région. Né à Valleyfield le 9 juin 1887 et il fit ses études classiques au Séminaire de Valleyfield. Reçu médecin quelques années plus tard par l'Université de Montréal, il pratiqua d'abord à St-Timothée et ensuite à St-Jean-Chrysostôme. Il y a près de 20 ans il retournait dans sa ville natale.

Le Dr St-Onge était médecin pour la Montreal Cottons, la compagnie Bell Telephone et médecin-examineur de la Metropolitan Life. Il avait aussi une très nombreuse clientèle dans la ville de Valleyfield et les environs. Le défunt était l'ami des pauvres et des infortunés et au cours de sa fructueuse carrière il se fit toujours un plaisir d'alléger le plus possible les souffrances de ses malades. Au chevet des personnes atteintes par la maladie il savait les reconforter et les encourager.

Dans le domaine des sports le Dr St-Onge se faisait toujours un plaisir d'encourager ces organisations à bien s'organiser et à réussir. On le voyait fréquemment aux joutes de hockey et lorsque le baseball était en vogue chez-nous il était toujours présent aux joutes. Il avait été pendant quelques années médecin du club de hockey sénior de Valleyfield. Le Dr St-Onge avait été commissaire de la Commission Scolaire pendant un grand nombre d'années.

Membre de 4e degré des Chevaliers de Colomb, à Valleyfield, il avait occupé pendant un terme le poste de député grand chevalier du conseil 1180. Il avait également fait partie pendant plusieurs années du dispensaire anti-tuberculeux. Le défunt était membre du Club Salaberry.

#### AUX FUNERAILLES

M. le curé Arthur Pigeon, de la paroisse St-Joseph à Huntingdon, assisté de M. l'abbé Emile Véronneau, curé de Coteau-du-Lac, diacre, et du R. P. Jacques Godbout, petit-cousin de Mme Emile St-Onge, chanta le service funèbre.

La Cathédrale était remplie à capacité, un faible indice de l'estime dont jouissait le Dr St-Onge dans le diocèse de Valleyfield.

(Suite à la page 4)

#### La clinique mobile à Valleyfield sous peu

La population de Salaberry de Valleyfield est priée de noter que la clinique mobile des donneurs de sang, sous les auspices de la Croix-Rouge Canadienne, sera à Valleyfield le 20 août prochain. Cette clinique qui aura lieu à Valleyfield pour la neuvième fois, se tiendra comme auparavant dans la salle des Chevaliers de Colomb.

Bien que la guerre en Europe soit terminée, nos soldats dans les hôpitaux ont encore un grand besoin de plasma. De grands combats auront encore lieu pour remporter la victoire sur le Japon et comme nos canadiens iront représenter le Canada, il sera nécessaire de maintenir l'approvisionnement de plasma.

Que la population de Valleyfield se rende en grand nombre cette journée là, pour donner un peu de leur sang.

### M. John Ouimet meurt subitement à son travail lundi matin à Valleyfield

Il s'affaissa sur le pavé et le médecin ne peut que constater la mort — A l'emploi de McDonald & Robb — Inhumé à Huntingdon hier

Lundi dernier, M. John Ouimet, employé depuis 9 ans chez McDonald & Robb, quittait la maison pour se rendre à son travail habituel.

Rien ne faisait prévoir que dans le cours de l'avant-midi il devait succomber d'une manière aussi tragique.

Il était à transporter un sac de farine du magasin à l'auto d'un acheteur. Tout-à-coup il déposa son fardeau, hésita, blêmit pour retomber dans les bras d'un passant

qui l'avait vu faiblir.

En un instant la malheureuse victime gisait inanimée, entourée d'une foule qui ne tarda pas à se grouper.

M. l'abbé Léveillé et le docteur Delorme, appelés sur les lieux, ne purent que constater la mort et administrer les derniers sacrements sous condition. Docteur O. E. Caza, coroner du district, rendit un verdict de mort naturelle.

Le défunt était âgé de 56 ans.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Nellie Dineen; une fille, Marguerite, Mme Arthur Sabourin; 1 fils, Linus, Signaleur en Hollande; 1 gendre, M. Arthur Sabourin; 5 frères: Peter et Frank de Ormstown, Edmund et Richard de Huntingdon, Charles de Montréal; trois sœurs: Cassie, Mme Patrick Deneen, de St-Anicet; Mary, Mme Max Olivier, de Montréal; Sarah, Mme Armand Pinsonneault, de Ormstown.

Le convoi funèbre parti de sa demeure au no 94, avenue Grande Ile, pour se rendre à Huntingdon ou le défunt était avantageusement connu pour y avoir résidé pendant de nombreuses années.

Le service a été célébré dans l'église St-Joseph de Huntingdon à 9 1/2 heures, et l'inhumation au cimetière du même endroit.

A la famille éprouvée La Gazette offre ses plus sincères condoléances.

#### Une bonne nouvelle pour les chasseurs de la région

En conformité avec la politique adoptée par la Commission de relâcher les contrôles lorsque les besoins de l'effort de guerre et autres besoins essentiels ont été satisfaits, les cartouches à percussion de rebord ont été enlevées de la liste du rationnement des munitions d'armes portatives.

Les munitions à percussion de rebord consistent presque exclusivement de cartouches de calibre .22 bien que des petites quantités de cartouches à percussion de rebord de calibres .25 et .32 soient aussi fabriquées.

Bien que les cartouches à percussion de rebord puissent maintenant être achetées dans le commerce régulier sans l'approbation de la Commission, les permis émis par la Commission sont toujours nécessaires pour acheter des cartouches à plomb.

Les approvisionnements de cartouches à percussion de rebord en main et la continuation de la production, on est d'avis, seront suffisants pour faire face aux besoins immédiats et futurs.



## Vente de chapeaux

Bons chapeaux de feutre pour travail. A partir de **50c**

Aussi chapeaux de pailles. Toutes les grandeurs, toutes les couleurs. Très beau choix.

### Service privilégié pour le militaire licencié...

Tous les militaires qui ont obtenu leur licenciement de l'armée canadienne peuvent obtenir des prix spéciaux. Nous leur accordons également une attention tout à fait spéciale.

Grand Assortiment de Cravates

**0.50c à \$2.00**

Bretelles  
Jarretières élastiques  
Bracelets

## Pour vos habits faits sur mesure

Choix d'habits en gabardine et autres. A partir de

**\$23.50 à \$45.00**

Complets d'été avec chemise et pantalon légers. Aussi gilets sports. Prix

**\$4.50**

et plus



215, RUE VICTORIA

VALLEYFIELD, P.Q.

TEL. 71

## La récupération des papiers de rebuts se fera le treize août prochain à Valleyfield

Cette campagne de récupération a été confiée à la Garde Champlain de Valleyfield

La Garde Champlain de Valleyfield, sous la direction de M. Georges Poirier, s'est rendue à la demande du Comité de Récupération pour faire la deuxième cueillette des papiers de rebuts dans notre ville lundi, le 13 août prochain, à 6 heures p.m.

Les maisons de commerce, les industries, le public en général sont priés de collaborer avec les autorités dans cette campagne pour la cueillette du papier pour des raisons qui sont déjà connues de la grande majorité des citoyens de cette ville.

Le comité central de la Récupération nous apprend aujourd'hui que le papier est maintenant le principal matériel de guerre qui nous manque. Il est essentiel à l'approvisionnement de nos troupes. Le papier combat les Japonais dans l'air, sur la terre, sur la mer et sous les eaux. Les articles d'approvisionnement requièrent une double, quelque fois une triple enveloppe pour résister aux climats tropicaux. Le besoin du papier augmente de jour en jour.

### Croyez-le ou non

Le papier peut servir à 700,000 usages militaires variés. Par exem-

ple, on utilise le papier pour l'emballage des fusibles à bombes à retardement, de la gaze hygiénique, des pièces électriques, condensateurs, comprimés de vitamines, trousseaux de premiers soins, pièces de téléphone, d'avions, d'outils, cigarettes, etc., etc.

Le Comité de récupération qui ramasse 500 livres de papier peut se flatter de fournir le matériel nécessaire à la fabrication de tous les articles suivants: 1,470 boîtes à rations d'urgence pour canots de sauvetage, 2,041 boîtes pour bougies de flotteurs empaquetées individuellement, 200 contenants à plasma sanguin, 1,087 cartons pouvant renfermer 120 boîtes de vaccine contre la fièvre jaune, 2,911 boîtes contenant chacune 10 cartouches pour gonfler les radeaux de sauvetage.

La population de Valleyfield est priée de coopérer avec le comité de la récupération pour faire de cette campagne un succès sans précédent. La Garde Champlain fera la cueillette des papiers et cartons commençant à 6.30 p.m. le 13 août. Tous les paquets doivent être solidement emballés afin de faciliter le transport et la cueillette.

## Mise au point de Me A. Lemieux re télégraphes

En marge d'un compte rendu publié à la page 12 de votre journal en date du 26 juillet 1945 et intitulé "Le résultat des télégraphes sera connu le 2 août prochain." Je vous serais reconnaissant, M. le Rédacteur, de bien vouloir publier la mise au point suivante.

Dans cette cause, les faits sont les suivants: les deux jeunes filles dont vous parlez ont été arrêtées dans l'après-midi du 11 juin. Admises à caution devant M. J.-C. Léveillé, juge de paix de cette Cité, elles comparaissaient devant le Magistrat André Régnier le 15 juin. Après avoir plaidé non coupable à l'accusation d'avoir voté sous les noms d'autres personnes, la Cour fixa la date de leur enquête au 12 juillet.

Lors de l'enquête, Me Lionel Cosssette, procureur de la défense assisté de Me Gerald Fauteux, ancien substitut du Procureur Général sous l'administration libérale de M. Godbout, s'objecta à la plainte telle que rédigée. Le Magistrat réserva son jugement sur l'objection. Cette objection fut rejetée le 19 juillet et l'on termina l'enquête ce même jour.

Le Magistrat Régnier devait rendre jugement le 26 juillet mais sur réquisition de Me Lionel Cosssette, il a été ajourné au 2 août (aujourd'hui).

De l'ensemble de ces faits, vos lecteurs constateront que je ne suis pas le procureur des accusées et que

## Le goût de la cuisine bourgeoise d'autrefois - dû à la préparation par petites quantités

# Soupe aux Légumes Condensée Heinz

Il y a maintenant une bonne provision de trois soupes Heinz favorites—la Soupe aux Légumes Condensée—la Soupe aux Légumes Condensée Sans Viande—et la Soupe aux Légumes Verts Condensée. Demandez à votre épiciériste un exemplaire GRATIS du livret: "57 Manières d'Employer les Soupes Condensées Heinz".



Maintenant PLUSIEURS BÔTES PAR CLIENT TANT QU'IL Y EN A!

57



S-135F

ce n'est pas moi qui ai fait des objections à la plainte tel qu'il est relaté dans votre compte-rendu. De plus l'audition de cette cause n'a subi aucun retard injustifié. Vous remerciant de votre hospitalité,

Veuillez me croire,

Albert Lemieux,  
Procureur du plaignant.

### Le cas de M. Poulin et la Cité au sujet de la destitution

Le tribunal d'arbitrage, siégeant à Montréal le 26 juillet dernier, a entendu un appel à l'encontre d'une décision de l'agent du Service Sélectif national de Valleyfield en rapport avec la cessation d'emploi de M. Napoléon Poulin.

Après étude du dossier de cette cause, le président et les membres du tribunal ont décidé, à l'unanimité, de rejeter l'appel et d'ordonner à la Cité de Salaberry-de-Valleyfield de réinstaller M. Poulin, à plein salaire, à partir de la date où ce dernier a demandé la révision de son congédiement.

## Sympathies à la famille Dr E. St-Onge

Condolances de la Commission Scolaire de Salaberry-de-Valleyfield

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA CITE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD

Copie d'une résolution adoptée à une assemblée des Commissaires d'Ecoles de la Municipalité Scolaire de la Cité de Salaberry de Valleyfield, tenue au bureau du Secrétaire trésorier, lundi, le trentième jour de juillet mil neuf cent quarante cinq, à huit heures p.m.

A laquelle assemblée étaient présents: M. le Dr O. E. Caza, Président et MM. Oswald Barrette, Pacifique E. Chatel, Albert Dumouchel et Paul Léger, Commissaires d'Ecoles.

## Le Dr St-Onge ...

(Suite de la page 3)

C'est une des plus imposantes funérailles jamais vues à Valleyfield depuis sa fondation. Des représentants de tous les corps publics, des industries, des professionnels, des commerçants et hommes d'affaires, des ouvriers, etc., etc., ont accompagné la dépouille mortelle à la cathédrale et au cimetière local.

Tous les membres des Chevaliers de Colomb, 4e degré, procédaient le corbillard ainsi que les médecins de la ville de Valleyfield et de l'extérieur, qui agissaient comme porteurs et porteurs honoraires.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie Godbout, ses frères: MM. Gontran Saintonge, C.R., de Valleyfield; Dr Claude St-Onge, chef d'escadrille et médecin militaire attaché au C.A.R.C., à Montréal; Pierre, marchand de Ciacoutimi; Rosaire, I.C., avec la Consolidated Paper à Grand'Mère; Jérôme, assistant de l'ingénieur en chef du Maintenance à Arvida; Alain, employé à Canadair, Montréal; ses soeurs: Mlle Odette St-Onge, attachée au département de la publicité, Petit Journal, Montréal; Edmée, épouse du Major Paul Laframboise, Montréal; Marcelle, épouse du Sergeant William Quirk; sa mère, Mme Veuve Urgel St-Onge, de Montréal; son beau-frère, M. L. Philippe Godbout, de Valleyfield, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A la famille si cruellement éprouvée le personnel de La Gazette de Valleyfield offre ses plus sincères condoléances.

### IL EST UNANIMEMENT RESOLU:

"Que les Commissaires d'Ecoles de la Cité de Salaberry de Valleyfield, ont appris avec un profond chagrin la mort du Dr Emile St-Onge qui fut pendant neuf années consécutives Commissaire d'Ecoles de cette Cité.

"Qu'ils profitent de cette circonstance douloureuse, pour offrir à Madame St-Onge et aux autres membres de la famille, l'expression de leurs plus profondes sympathies.

"Que copie de la présente résolution soit transmise à Madame St-Onge et aux journaux locaux.

"ADOPTÉ".

(Signé) Dr O. E. Caza, Prés.,

J. D. S. Tremblay, Sec.-Trés.

(VRAIE COPIE)  
J. D. S. Tremblay,  
Secrétaire-Trésorier.

# TOMBOLA

Au profit des oeuvres des Chevaliers de Colomb

3 août, vendredi - - 4 août, samedi  
6 " lundi - - 7 " mardi  
8 août, mercredi

à l'angle des rues Academie et St-Jean-Baptiste

## ASSURANCE-VIE

Alliance Nationale

### Emilien Drouin

représentant

Bureau: 44, rue Ste-Cécile  
Tél. 853

# Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE  
TOUTES SAISONS RENDEZ-  
VOUS CHEZ

### J.-I. Turcotte

NOUVEAUTES POUR DAMES  
FLEURS DE TOUTE OCCASION

203, Victoria Tél. 488  
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 2 août, 1945

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

## Les Nouvelles Sociales

Mme Sylvio Monette et sa fille Thérèse, Mme R. Saumier de Huntington et sa fille Claudette, Mme L. Labris de Valleyfield, ont passé la fin de semaine dernière chez des parents à Shawinigan-Falls.

Mme Legault, Mmes Carmen, Jacqueline et Lise Legault de Montréal ont passé la semaine dernière à Valleyfield chez Mme Daigneault.

Mlle Laurette Daigneault de Valleyfield est en vacances à Montréal pour une semaine.

Mlle Anna Clairoux, de Montréal et Mme Josephat, Masson, de Wauregan, Conn., étaient de passage à Valleyfield, ces jours derniers, les invités de Mme Honoré Lacombe.

Miles Ghislaine et Pierrette Bayard, fille de M. et Mme Dieudonné Bayard de St-Timothée, sont en visite chez leur oncle et tante M. et Mme René Henrissat de Pittsfield, Mass. Elles sont parties le 24 juin et seront de retour le 5 août prochain.

Miles Margot Braut et Bastienne Legault passent la semaine à Plage Laval.

Miles Bastienne Taillefer et Gloria Leduc étaient de passage à St-Stanislas de Kostka la semaine dernière.

M. et Mme Lionel Levac, de Valleyfield, étaient de passage à Thetford Mines et Black Lake, la se-

maine dernière.

M. et Mme Emile Robin sont à Thetford Mines pour une semaine.

Mlle Anita Filiatrault, de Montréal, est en visite à Valleyfield chez des amis.

Mlle Yvette Poirier, de Valleyfield a reçu ces jours derniers, ses compagnes de classe, de Ste-Justine.

M. et Mme Eloi Filiatrault, de Montréal, ainsi que leur fille, Marie, étaient de passage en fin de semaine chez M. et Mme Joseph Filiatrault.

M. et Mme J. P. Brodeur ainsi que leur fils Claude sont de retour d'un voyage à New-York.

Mlle Simone Haincault est de retour d'une vacance à Trois-Pistoles.

M. et Mme Joseph Durocher, de Valleyfield, recevaient, en fin de semaine, Mlle Marie Ashby, Simone Gaudreau et MM. L. Gaudreau, Eustache Gaudreau, de St-Jean.

M. Roger Amyot, de Valleyfield, s'est porté acquéreur d'un magasin de bijoux à Verdun. Bonne chance.

Mlle Cécile Houle, de Valleyfield, passe ses vacances dans le nord.

M. Jos. Laflamme de Alexandria en fin de semaine à Bellerive, chez M. et Mme Victor Villeneuve.

M. et Mme Gabriel Delisle de Bellerive sont de retour d'un voyage de quelques jours à Bourget, Ont.

M. et Mme John Larocque et M. Jean Benoit, de Bellerive, passe une semaine à St-Paul d'Abosfort.

Mme Raymond Caza et ses enfants

Lise, Gisèle et Gilles, de Montréal, actuellement en promenade à Valleyfield Nord, chez M. et Mme Joseph Godin.

M. Edgar Lavictoire de Bellerive fait un séjour d'une semaine chez ses parents à Clarence Creek, Ont.

M. et Mme Jos. Laprade de Nerborn, Michigan, de passage à Valleyfield, chez M. et Mme Lionel Beaudry et autres parents.

M. et Mme André Lafleur et leur fillelette Huguette, Mme Faïda Lafleur, Mme Armand Descelles ainsi que Mlle Alice Lafleur de Montréal, visitaient ces jours derniers leurs parents à Valleyfield.

Mlle Pierrette Cardinal de Côte des Neiges, pour quelques jours à Valleyfield, chez Mme Arthur Blanchette.

### MARIAGES

#### Marion—Beaumier

Le 26 juillet, à 7 heures, en l'église de Notre-Dame de Bellerive, était célébré le mariage de Mlle Germaine Beaumier, fille de M. et Mme Henri Beaumier, avec M. Arthur Marion, fils de M. R. Marion et de Mme Marion, décédée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé J. D. St-Aubin. Après une réception chez les parents de la mariée, M. et Mme Marion partirent pour un voyage à Ottawa.

#### Dignard—Legault

Samedi matin, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Bellerive, M. l'abbé J. D. St-Aubin, curé de la paroisse bénissait le mariage de Mlle Jeanne Legault, fille de M. et Mme Evode Legault, avec M. Léonard Dignard, fils de M. Adjuar Dignard, décédé, et de Mme Dignard. M. Legault accompagnait sa fille et M. Joffre Dignard de Ambrun était le témoin de son frère. Après une réception pour les membres des deux familles chez les parents de la mariée, M. et Mme Dignard partirent pour un voyage à Ottawa. A leur retour ils habiteront Montréal.

Mme Wellie Gobeil, née Jeannine Demers, une fille, baptisée Marie-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Demers. Porteuse, Mme Bonhomme. L'enfant fut baptisée par M. le chanoine A. Pilon.

BEAUDOIN: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 28 juillet 1945, à M. et Mme Samuel Beaudoin, née Armanca Prigent, un fils, baptisé Joseph Samuel Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Beaudoin. Porteuse, Mme Léo Bazinet. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Leboeuf.

Leduc: A Valleyfield Nord, le 28 juillet 1945, à M. et Mme J. O. R. Leduc, née Jeanne Vinet, une fille, baptisée par M. l'abbé Gonzague Leboeuf, sous les noms de Marie Yvette Suzanne. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Barrette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Pauline Desforges.

Bougie: Au Nouveau Salaberry, le 25 juillet 1945, à M. et Mme Germain Bougie, née Lucille Lapierre, un fils, baptisé Joseph Robert Marcel. Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Rolland, oncle et tante

### MARIES A BELLERIVE



Le mariage de Mlle LUCIENNE BEAUCHAMP, fille de M. et Mme Dionne Beauchamp, de Valleyfield, à M. JEAN-PAUL CHASLE, de Valleyfield, a été célébré récemment en l'église Notre-Dame de Bellerive.

### MARIAGE ROBIN-LAMARRE



Le mariage de Mlle ALBERTINE LAMARRE, fille de M. et Mme Joseph Lamarre, de Valleyfield, à M. EMILE ROBIN, fils de M. et Mme Onésime Robin, de Valleyfield, a été célébré samedi dernier en la Cathédrale de Valleyfield.

### MARIES A VALLEYFIELD



Le mariage de Mlle ALBERTINE BOUFFARD, fille de M. et Mme Albert Bouffard, de Valleyfield, à M. PAUL A. DUMOUCHEL, fils de M. et Mme William Dumouchel, de St-Timothée, a été célébré en la Cathédrale de Valleyfield samedi matin dernier.

de l'enfant. Porteuse: Mlle Jeanne Bellefeuille, cousine de l'enfant.

DESCHENES: A Valleyfield, le 24 juillet 1945, à M. et Mme Ferdinand Deschènes, née Juliette Ladouceur, une fille, baptisée Marie Monique d'Afrique.

## ETATS CIVILS

### Naissances

GIROUARD: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 21 juillet 1945, à M. et Mme Antonio Girouard, née Domilla Brunet, un fils, baptisé Joseph Léopold André. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Daoust. Porteuse, Mme Ernest Brunet.

PLANTE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 22 juillet 1945, à M. et Mme Paul-Emile Plante, née Juliette Dumouchel, une fille, baptisée Marie Diane Murielle. Parrain et marraine, M. et Mme Léandre Plante. Porteuse, Mme Gilles Caron.

SAUVE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 24 juillet 1945, à M. et Mme Roland Sauvé, née Reina Poirier, une fille, baptisée Marie Claire Alexina Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Israël Poirier. Porteuse, Mlle Madeleine Poirier. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Paul Laniel.

NADEAU: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 25 juillet 1945, à M. et

Mme Louis Philippe Nadeau, née Marie-Anne Cloutier, un fils, baptisé Joseph Paul Denis Roma. Parrain et marraine, M. Paul Fortier et Mlle Jeanne Fortier. Porteuse, Mlle Ghislaine Nadeau. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé André, curé.

DAIGNEAULT: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 25 juillet 1945, à M. et Mme Florent Daigneault, née Marguerite Viau, une fille, baptisée Marie-Ange Luce. Parrain et marraine, M. et Mme Orphée Viau. L'enfant fut baptisée par M. le curé André.

DEMERS: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 26 juillet 1945, à M. et Mme Georges Demers, née Florence Rochefort, une fille, baptisée Marie-Anne Reina Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Chagny. Porteuse, Mme Hector Seguin.

Gobeil: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 27 juillet 1945, à M. et



QUATRE  
générations  
de femmes heureuses  
ont su faire disparaître  
facilement  
la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS  
SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

## PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

# De nombreux permis de construction émis au cours du mois de juillet dernier

Plusieurs permis s'élèvent à d'assez forts montants, tel que la Bell Téléphone Co. — En voici une liste détaillée

René Daoust	52, rue Lambert	\$10.00
Célestin Malboeuf	33 Récollet	\$50.00
Cie Dion Ltée	Salaberry	\$100.00
Josaphat Marcell	St-Joseph-Cossette	\$4,000.00
Ludger Leboeuf	394 Dufferin	\$100.00
Léopold Paradis	1e Ave. V. B.	\$250.00
Stanislas Poirier	67, Blvd du Havre	\$300.00
Delvida Lefebvre	42, Sullivan	\$75.00
Adrien Leduc	241, Grande-Île	\$300.00
Louis Leduc	17, Donald	\$60.00
Joseph Larivière	124, Grande-Île	\$25.00
J. C. Leroux	67, Dion	\$450.00
Bell Téléphone Co.		\$5,000.00
Léo Bouchard	Ogilvie	\$2,000.00
Damien Deschamps	259, Grande-Île	\$50.00
Mme Georges Boutlerice	235, Danis	\$40.00
Féreal Pinsonnault	Danis	\$7,000.00
Mlle Eva Lecompte	31, Sullivan	\$150.00
Océlon Haineault	McLaren	\$2,500.00
Wilfrid Léger	49, Ste-Cécile	\$480.00
Mme Charles Paré	94, Ste-Cécile	\$220.00
Aimé Paquette	Des Erables	\$3,000.00
Célestin Brossolt	44, Penon	\$80.00
Albert Maillot	Chemin Larocque	\$3,000.00
Emile Bourdeau	Nicholson	\$3,500.00
Rodolphe Leduc	41, Des Erables	\$3,000.00
Rodolphe St-Onge	201, St-Jean Bte	\$50.00
Louis Bélanger	25, rue Lasnier	\$100.00
Férier Léger	184-71 Des Cottages	\$2,000.00
Hector Pilon	14, Ellice	\$200.00
Nicholas Cuerrier	13, Préfontaine	\$350.00
Arthur Loiséle	11, Ste-Anne	\$2,700.00

# Tony Martinelli, la sensation de l'année, figurera dans la finale à l'Aréna dimanche soir

La finale de dimanche prochain sera une qui saura donner satisfaction à tous les amateurs de lutte ainsi qu'aux goûts les plus variés. En effet, pour la première fois à Valleyfield, Tony Martinelli, considéré comme l'athlète le plus rapide dans le domaine de la lutte, rencontrera ici, à l'Aréna de Valleyfield, le fougueux Monty Ladue que tout le monde a pu voir dimanche dernier dans la finale alors qu'il rencontrait, avec Harry Madison, les deux frères Lortie.

Martinelli est considéré comme le futur champion des lutteurs milourds, ayant gagné tous ses combats depuis son arrivée au Canada. Ici dans la province de Québec, il a livré 25 combats à date et remporté 25 victoires. Tout dernièrement encore, il battait, à Québec, le populaire Paul Lortie considéré dans plusieurs milieux le meilleur lutteur de cette catégorie.

Lundi soir dernier, alors qu'il rencontrait Georges Gagny dans un combat à finir à Montréal, pour le championnat, on dut arrêter les activités à minuit, comme le prévoit les règlements, sans toutefois qu'il y eut un maître dans l'arène. Martinelli prit la première chute en 40.02 et Gagny la seconde en 32.35. Il est donc facile de juger de quel bois Martinelli se chauffe.

Le combat de dimanche prochain sera de 2 dans 3 à finir et l'on s'attend pour une fois de voir triompher un lutteur scientifique sur un lutteur rude.

La semi-finale nous ramènera le brillant Mike Demetre contre un autre scientifique, Lucien Leblanc. Leblanc s'est mérité ce combat en triomphant lundi dernier, à Montréal, de Bob Steel que l'on vit aux prises contre Demetre dimanche dernier. Ce combat devrait être l'un des plus goûtés du public.

Gerry Bright, le bouillant lutteur de la classe des mi-moyens rencontrera dans la deuxième préliminaire le populaire John Roy. Ce combat sera limité à 20 minutes.

Paul Larivière, le populaire lutteur de Valleyfield, reviendra dans l'arène pour rencontrer John Marchand, un lutteur des plus rude de cette catégorie. Larivière devrait remporter ce combat, car s'il gagne, d'importants contrats l'attendent.

Bob LeBel lui aurait promis de le boucler avec La Merveille Masquée, s'il triomphait dimanche prochain.

## CONFERENCIER



M. HARRY SPENCER, gérant de la Howard Smith Paper Mills, à Beauharnois, qui sera le conférencier-invité du Rotary Club de Valleyfield au cours de sa réunion régulière lundi midi prochain, le 6 août.

Une quinzaine de membres du Rotary de Valleyfield se rendront à Montréal la semaine prochaine pour rencontrer le président du Rotary International, M. Thomas Warren.

# La Commission Scolaire de Beauharnois reçoit \$17,000 du gouvernement Duplessis

Sur la recommandation de M. Delpha Sauvé, ex-candidat de l'Union Nationale dans le comté de Beauharnois

On nous apprend de source officielle que la commission scolaire de la ville de Beauharnois vient de recevoir la somme de \$17,000.00 en octrois sur la recommandation de M. Delpha Sauvé, ex-M.P.P., pour Beauharnois.

Ces octrois serviraient à défrayer le coût de construction de l'école no 2 et à défrayer le coût des travaux de réparation et de construction au collège de Beauharnois.

Pour l'information de nos lecteurs nous publions ci-dessous copies des lettres adressées à M. C. O. Dupuis, secrétaire de la Commission Scolaire de Beauharnois, cette semaine, à cet effet.

Québec, le 30 juillet 1945  
M. C. O. Dupuis, secrétaire,  
Commission Scolaire,  
Beauharnois, Qué.

Cher monsieur,  
Je vous prie de trouver sous ce pli un cheque au montant de \$12,000.00 re-

présentant le premier versement de l'octroi que j'ai accordé à votre commission scolaire sur la recommandation de Monsieur Delpha Sauvé, ex-candidat de l'Union Nationale, pour aider à défrayer le coût de construction de l'école No 2.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

(Signé) Omer Côté,

Secrétaire de la Province.

Québec, le 30 juillet 1945  
M. C. O. Dupuis, secrétaire,  
Commission Scolaire,  
Beauharnois, Qué.

Cher monsieur,  
Je vous prie de noter que j'adresse aujourd'hui même à la Banque Provinciale, 221, ouest, rue St-Jacques, Montréal, un cheque au montant de \$5,000.00 à l'ordre de votre commission scolaire et représentant le huitième versement de l'octroi que j'ai accordé, sur la recommandation de M. Delpha Sauvé, ex-candidat de l'Union Nationale, pour aider à défrayer le coût des travaux de réparation et de construction à votre Collège.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

(Signé) Omer Côté,

Secrétaire de la Province.

# "La Princesse des Cantons de l'Est vous tend les bras"

"Elle vous ouvre son coeur" — Venez au congrès des Jeunes

Dans la fable "Le Vieillard et les Trois jeunes hommes", le sage Lafontaine, s'inspirant de Virgile, dit: "Mes arrière-neveux me devront cet ombrage". Le poète s'inspire de cette pensée que l'homme ne doit pas seulement songer au présent, mais

## Chez nos hommes d'affaires

Armand Hébert  
C.P.A., C.A.  
Comptable public licencié  
44, rue Ste-Cécile, Tél. 1501  
VALLEYFIELD, P.Q.

## Philippe H. Boyer

Assurances

La Sauvegarde - La Prévoyance  
92 Ch. Larocque, Valleyfield  
Tél. 468-w

Joseph Primeau  
Courtier en assurances

VIE - FEU - VOL - AUTOMOBILE  
RESPONSABILITE - ACCIDENTS

Bur: Hotel de Ville, Tél. 282  
Res.: 239 St-Laurent, Tél. 50  
VALLEYFIELD

COURTOIS, FREDETTE & CIE  
Comptables agréés

Paul E. Courtois, C.A.  
Rosaire Courtois, C.A.  
Florian Fredette, C.A.  
Paul Gauvin, C.A.  
Victor Paul, C.A.  
P.-Yvan Desgranges, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques, Montréal,  
MARquette 1000  
Rue Ste-Cécile, Valleyfield, tél. 802

LE BUREAU D'ASSURANCES  
Aumais & Aumais Enrg.  
offre aux citoyens de cette ville  
l'inspection de leurs polices et  
ceci gratuitement.  
Tél. 452 75, rue Montcalm

Bélanger & Godbout  
ASSURANCES  
48, Ste-Cécile — Valleyfield  
Automobiles, responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.

Le prix des abricots pour l'année 1945, a été fixé au même niveau qu'en 1944. Le nouveau dévret inclut ceux qui sont produits en Colombie-Britannique et vendus au Canada ainsi que les abricots importés et vendus à l'ouest de Port-Arthur. Les prix de plafond sont en vigueur du 16 juillet au 20 septembre inclusivement.

aussi à l'avenir, aux générations futures. Voilà, selon nous, un sujet qui devrait intéresser tous les membres des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province, dont le dixième congrès annuel se tiendra les 26, 27 et 28 août prochain, dans la coquette ville de Granby, "la Princesse des Cantons de l'Est".

Est-il en effet un sujet qui puisse plus tenir au coeur de nos jeunes industriels et hommes d'affaires que l'avenir de leurs successeurs. C'est pour bâtir leur commerce sur des bases solides que les jeunes se réunissent chaque année dans une des villes de la province; ils y font l'échange d'idées, ils étudient les problèmes toujours épineux que chaque période de la vie apporte, ils trouvent souvent et suggèrent toujours aux autorités des solutions pratiques ou le remède approprié; bref! ils s'intéressent sérieusement aux questions d'administration gouvernementale, à Québec et à Ottawa, s'affirmant ainsi des hommes soucieux de seconder les efforts des députés et des ministres, et enfin ils visitent leur province pour mieux connaître leur pays.

Cette année, la cité de Granby a l'honneur de recevoir les nombreux et distingués visiteurs de toutes les Chambres de Commerce des Jeunes, de la Gaspésie à Hull. Le président de la Chambre, M. Armand Lussier, lance-t-il donc une invitation à tous, sachant que les membres des cinquantes chambres affiliées à la Fédération passeront d'agréables et fort intéressants moments à Granby. "La Princesse des Cantons de l'Est vous tend les bras", dit-il, "elle vous ouvre son coeur". Peut-on résister à un si chaleureux appel.

## A NOS ABONNES

A cause des nouvelles restrictions du papier, la direction de ce journal se voit dans l'obligation de reviser sa liste d'abonnés.

Nous prions donc nos abonnés de l'extérieur, ceux que nous ne pouvons voir personnellement, d'envoyer leur renouvellement au bureau ou de rencontrer nos correspondantes locales. Réglez vos arriérés immédiatement.

Nous ne voudrions pas rayer les noms des vieux abonnés, même si la demande de nouveaux abonnés est nombreuse. On voudra donc tenir compte de cet avertissement préalable.

LA DIRECTION



La Laurentienne Assurance-Vie La Prévoyance Assurance Générale

J.-LEO MONTPETIT  
ASSURANCES GENERALES

Saint-Timothée Tél. 1180 W 12

La Protection Nationale—L'Equitable

Achetons et vendons  
PROPRIETES

SAUVE & FRERES

Courtiers licenciés en immeubles.

57, rue Nicholson Tél. 706, Valleyfield, P.Q.

# H. P. THERRIEN

Entrepreneur-électricien

17, rue Tully Téléphone 934

VALLEYFIELD, P.Q.

Nous avons l'équipement et l'outillage nécessaire pour faire tout genre d'ouvrage à l'électricité.

Prix spéciaux pour gros contrats. Consultez-nous immédiatement.

SPECIALITES: Réparation de radios, poêles électriques, frigidaires, lampes, etc., etc.

Ouvrage garanti Prix raisonnable

(2-9-P)

## DIRECTEUR



M. GORDON KIRBY, de Beauharnois, qui vient d'être nommé directeur du club de hockey Les Braves de Valleyfield pour la saison 1945-46.

## AU 10<sup>ème</sup> CONGRES



"La Princesse des Cantons de l'Est vous tend les bras... elle vous ouvre son coeur"; dit M. ARMAND LUSSIER, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Granby, pour inviter la population de la province au 10<sup>ème</sup> congrès de la Fédération, les 26, 27 et 28 août 1945, à Granby.

le Juge Régner en rendant son jugement, dit que si le juif Kohl avait les poignets rouges (marblés, expression du témoin M. Morand), c'est qu'il avait résisté à la police. Le Juge félicite Henri Dorais et lui dit qu'il avait agité avec sagesse et prudence.

Cette déclaration de Messieurs Henri Dorais, Wenceslas Caron et Gérald Paré a été assermentée devant le Juge de Paix J. F. Crépin, lequel a signé ainsi que les personnes en cause. Pour renseignements supplémentaires, les intéressés sont priés de s'adresser à la Cour de Justice de Valleyfield.

Assermentés devant moi à Châteauguay, ce 23<sup>e</sup> jour de juillet 1945. Nous avons signés:

Henri Dorais, J. F. Crépin, J.P.  
Gérald Paré, du district de  
Wenceslas Caron, Beauharnois.

### Pour contrebande de 600 montres

Un Montréalais et un Américain, arrêtés la semaine dernière aux Etats-Unis sous l'accusation d'avoir été trouvés en possession de 600 montres et de 200 mouvements entrés en contrebande, comparaitront, ces jours-ci, à Malone. Ils seront ensuite ramenés à Montréal pour répondre à l'accusation d'avoir exporté ces objets contrairement à la loi de l'office de contrôle du change étranger. M. William Cameron est chargé de la cause.

Donnons à notre province le visage de son âme française.

-0-

Recanadianisons nos foyers!

La plus belle aubaine de l'année . . .

vous est offerte chez

## Simone Haineault

dont le magasin est situé à

46, rue St-Laurent

Valleyfield, P.Q.

VENEZ constater par vous-même l'offre qui vous est faite présentement.

ROBES de tous genres se vendant en temps régulier \$10.95 sont présentement en vente: \$5.95.

CHAPEAUX d'été de tous genres dont les prix ont aussi été réduits de MOITIE.

Rendez-vous immédiatement à la GRANDE VENTE de mi-saison chez

## SIMONE HAINEAULT

"La Maison de la Femme Chic"

## Le domaine des sports détruit par un incendie lundi soir; \$3,000.00 de dommages

Le restaurant est complètement détruit — Il ne reste qu'un amas de cendres — Les pompiers de Valleyfield ne se rendent pas sur les lieux

Un violent incendie qui a fait rage pendant plus d'une heure, lundi soir dernier, a détruit de fond en comble, le restaurant de Lucien Leduc, "Le Domaine des Sports". Ce restaurant qui comprenait aussi une magnifique salle de danse avait subi des réparations énormes depuis que Lucien Leduc en était le propriétaire.

Selon des sources dignes de foi, le feu se serait déclaré entre 9.45 et 10.00 heures pour ne se ter-

miner après avoir tout détruit vers les 11 heures.

A certains moments, les flammes montaient très haut dans les airs, si bien, qu'on pouvait distinguer une lueur rougeâtre de la gare du N.Y.C. près de Valleyfield.

Très peu de choses purent être sauvées et l'on évalue les dommages à près de \$3,000.00. L'origine de l'incendie n'est pas encore connue.

## Tribune Libre

"MADAME HECTOR MORAND EST COMPLETEMENT DANS L'ERREUR AU SUJET DE SA DECLARATION, PARUE LE 9 JUILLET 1945"

D'après l'article paru dans Le Courrier du lundi, 9 juillet 1945, où Mme Hector Morand disait ceci: "Dans la cause qu'elle avait eue avec Henri Dorais, Wenceslas Caron et Gérald Paré."

Ces trois dernières personnes apportent un formel démenti à la

déclaration de Mme Morand, car ils n'ont jamais eu aucune cause avec cette Mme Morand, cette personne ayant été tout simplement un des témoins du juif Louis Kohl dans sa cause contre Henri Dorais.

—Nous devons ajouter que M. Henri Dorais a eu gain de cause, et que

## AVIS AUX PARENTS

Tous les enfants de la ville sont admis au TERRAIN DU COLLEGE

pour prendre part aux jeux

Chaque jour: à 9.30 hrs a.m. et à 1.45 hrs p.m.

La surveillance est confiée aux Séminaristes.

VENEZ EN FOULE



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES

PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MO

## Grande Tombola

- à -

## ORMSTOWN

Les 2-3-4 AOUT

au profit des oeuvres paroissiales

BINGO ET AUTRES ATTRACTIONS DIVERSES

Magnifiques prix

Concerts tous les soirs par l'Union Musicale de Valleyfield

ENTREE GRATUITE BIENVENUE A TOUS

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES

## ROBERT SAUVÉ B.A.

TEL. 706  
57, rue Nicholson  
VALLEYFIELD, P.Q.

### Une grande tragédie de l'air coûte la vie de deux hommes dimanche matin dernier

Accident survenu au-dessus de la rivière des Prairies — Un seul témoin oculaire — Les deux victimes sont Me René Demers et le capitaine Fernand Maillet — Me Demers est le frère de Mme Gaëtan Labrosse, de Valleyfield

Dimanche dernier, vers les 5.30 heures du matin, une mortelle et brève tragédie de l'air s'est déroulée au-dessus de la rivière des Prairies quelques arpents plus à l'ouest des fils électriques de la Shawinigan.

Un jeune avocat des mieux connus du Barreau de Montréal, Me René Demers, et son cousin germain, du côté maternel, le capitaine Fernand Maillet, du R.C.A., tout récemment démobilisé, ont été victimes d'une chute d'hydravion.

Me Demers, qui était âgé de 43 ans, partit, de bonne heure dimanche matin, avec son cousin, le capitaine F. Maillet, 26 ans, pour aller faire une dernière envolée dans son hydravion qu'il avait vendu à un citoyen de Toronto. L'appareil, dont le moteur ronflait très régulièrement, vint bientôt à passer non loin de la ferme de M. Théodore Chartrand, 33 ans, cultivateur de St-François-de-Salles.

M. Chartrand fut le seul témoin oculaire de la tragédie. En se dirigeant vers son troupeau, il entendit le ronflement du moteur de l'avion et il vit l'appareil qui volait à une altitude de 300 ou 400 pieds au-dessus de la rivière. Il reconnut l'avion de Me Demers qui, depuis un mois, passait assez souvent à cet endroit. Rien ne lui parut anormal jusqu'au moment où il lui sembla que le pilote exécutait une manoeuvre pour virer de bord. A peine

l'hydravion s'écrasa dans la rivière avec un bruit sourd et au moment même où il toucha l'eau, le moteur s'arrêta.

Aussitôt que M. Chartrand vit l'accident, il téléphona à son père pour demander du secours. On avertit la police provinciale qui dépêcha sur les lieux le sergent détective Maurice Valiquette qui dirigea le travail des agents Adrien Daniel et David Gauthier, aidés du lieutenant Marion de la circulation municipale.

M. Roger Rochon, de la plage Rochon, vint prêter main-forte aux policiers et après quelques heures de travail, M. Rochon parvint à sortir le cadavre de Me Demers et une heure et demie plus tard celui de l'aviateur Maillet.

Me René Demers laisse dans le deuil son épouse, née Georgette Legault, ses deux frères, le docteur Gaston et Me Maurice Demers; ses deux soeurs, Mme Léopold Joubert, née Gilberte, et Mme Gaëtan Labrosse, née Germaine, qui demeure sur la rue Jacques Cartier à Valleyfield.

Le capitaine Maillet était le fils de feu M. Paul Maillet, I.C., et de Mme Maillet, née Irène Martel. Il laisse aussi dans le deuil, son frère, Robert aussi licencié de l'armée, et sa soeur, Mlle Suzanne Maillet.

**POUR MAL de TÊTE et AUTRES DOULEURS**



**PARADOL**  
du Dr. Chase

### On lisait en 1936 dans la Gazette de Valleyfield au cours de la semaine du 2 août, 1936

Dans une causerie radiophonique, vendredi dernier, le Dr Philippe Hamel, député sortant de Québec-Centre, déclarait que sous le gouvernement de l'Union Nationale, la Beauharnois deviendra propriété de l'Etat.

Le travail sérieux fait par la ville dans le but d'obtenir l'aide du gouvernement provincial pour le secours aux chômeurs a porté des fruits. Le Greffier a fait lecture d'une lettre de Québec qui promet l'allocation demandée à condition que la ville garantisse de fournir 33% de la somme totale versée aux nécessiteux. Et porte aussi à la connaissance du Conseil de ville une lettre de M. Charles Léveillé qu'une demande de subvention pour le montant de \$2,500, soit faite incessamment pour les secours du mois d'août. M. l'échevin J.-A. Larin propose, appuyé par M. Touchette, que le greffier soit autorisé à faire cette réclamation.

La Société des Concerts a terminé la saison en offrant un dîner-concert dansant à ses membres et aux amis de l'oeuvre, au Château d'Huntingdon, le samedi, 1er août dernier.

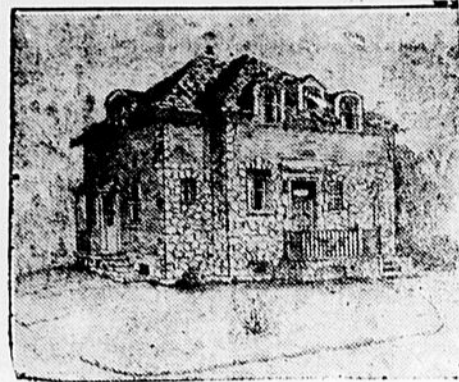
A plusieurs milliers de personnes assemblées à Châteauguay dimanche dernier, Me Auguste Boyer, candidat de l'Union Nationale, affirma que son programme comprend plusieurs clauses pour l'amélioration du sort du fermier: 1-l'amélioration de l'agriculture au moyen de primes distribuées mensuellement. 2-le prêt à long terme et à taux réduit. 3-la construction de canaux pour l'irrigation des terres et l'approvisionnement d'engrais chimiques.

La situation politique semble ne devoir pas changer d'ici aux élections. Dans les trois comtés de Beauharnois, de Châteauguay et de Huntingdon, deux candidats se font la lutte. Il est improbable qu'un troisième candidat se présente dans l'un ou l'autre de ces comtés.

Le pageant annuel des Voltigeurs de Salaberry a remporté un succès bien mérité mercredi et jeudi. Une foule compacte remplissait l'estrade du terrain de l'exposition et applaudit les manoeuvres des jeunes acteurs de la scène historique reconstituée sous l'impulsion des jeunes abbés qui ont charge de l'amusement de nos enfants pendant les vacances.

Lundi soir, Me Gontran Saintonge tenait une assemblée dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur à Valleyfield-Nord. Près de 500 personnes, en majeure partie des ouvriers, se sont rendus pour entendre les divers orateurs qui soutenaient

## MAISON de la J. I. C.



Vous pouvez devenir propriétaire de ce joli cottage

Valeur \$10,000

Situé 9<sup>e</sup> avenue Nouveau Rosemont Montréal

**SOUSCRIVEZ \$1.00**

pour le soutien des Oeuvres et Services Sociaux de la

**JEUNESSE INDEPENDANTE CATHOLIQUE**  
(Mouvement officiel d'Action catholique)

Bulletin de Souscription

Secrétariat général de la J.I.C.—325, chemin Ste-Catherine Outremont, P.Q.

Veillez m'envoyer ..... souscription de \$1.00 chacune (remise incluse)

NOM .....

ADRESSE .....

Pour information s'adresser à—

**J. - LEO MONTPETIT**

St-Timotheé

Tél. 1180-W-12

### Une organisation qui mérite notre entière coopération

Le comité de régie des Chevaliers de Colomb, à Salaberry-de-Valleyfield, annonçait ces jours derniers que la grande tombola annuelle aura lieu les 3-4-6-7 et 8 août prochains sur le terrain des Chevaliers, coins Académie et St-Jean-Baptiste.

Les Chevaliers du conseil 1180, au nombre de plus de 1000, se sont toujours faits un plaisir et un devoir de contribuer dans la plus large mesure possible aux oeuvres de charité, etc., etc. Régulièrement le comité de régie accorde des octrois au Séminaire de Valleyfield, Camp Don Bosco, Clarisses, Dominicaines, etc., afin de leur venir en aide.

L'an dernier des montants fort élevés ont été distribués aux

la candidature de M. Saintonge. Le meeting qui était sous la présidence du Maire Billette, en plus du candidat libéral, comportait trois orateurs de l'étranger. On remarquait sur l'estrade M. Gontran Saintonge, M. le Maire Billette, M. Paul Vézina, M. Thibodeau, M. Trépanier et M. Arthur Sauvé.

institutions ci-haut mentionnées. Cette année les Chevaliers de Colomb de Valleyfield ont l'intention de répéter leur geste si la population de Valleyfield encourage la grande tombola qui aura lieu la semaine prochaine.

Les nombreux citoyens qui se rendront sur les terrains des Chevaliers la semaine prochaine auront l'occasion de participer à des jeux divers, attractions spéciales, du chant, de la musique et, en un mot, à soirée des plus intéressantes.

Cette tombola annuelle mérite l'encouragement de tous et les Chevaliers du conseil 1180 espèrent que vous répondrez généreusement à leur appel. Comme nous le disons plus haut les profits de cette tombola aideront à donner des octrois à des associations régionales qui en ont grandement besoin par le temps qui passent.

Les dates: 3-4-6-7-8 août prochains. Endroit: terrain des Chevaliers de Colomb, à Valleyfield.

## Chatelain Business Colleges

Dactylographie, Sténographie, Anglais, comptabilité, routine de bureau, etc.

Ouverture des cours du jour et du soir le 6 septembre.

Heures de Bureau { 9.00 à 11.30 a.m.  
1.30 à 4.30 p.m.

Lundi et jeudi soirs de 7.30 à 9.00 hrs p.m.

**Chatelain Business Colleges**

16, rue Académie

Téléphone 1200

Prenez un Pepsi



IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

# Maurice Desjardins rend visite à la Fraternité Sacerdotale en France

**Congrégation où se trouvait Mgr Jean-de-la-Croix Dorais — Le Révérend Père Cuillerier est actuellement dans une de leurs maisons — Plusieurs de ces religieux reviendront au Canada**

Dans un de ses derniers articles, M. Maurice Desjardins, correspondant de guerre de la presse canadienne, qui est déjà venu donner une conférence à Valleyfield, raconte qu'il rendit dernièrement visite aux religieux de la Fraternité Sacerdotale.

Il les avait vus quelques jours après leur libération par les Américains de la grande caserne de St-Denis; c'était le 27 août 1944. Comme il passait devant leur maison ces jours derniers, il ne put s'empêcher d'aller frapper à leur porte qui lui fut ouverte par le Révérend Père Lapointe, de Shawinigan Falls, économiste général.

Comme on sait c'est dans cette congrégation que se trouvait Mgr Jean-de-la-Croix Dorais, ancien vicaire général du diocèse de Valleyfield. Celui-ci a même passé plusieurs mois dans le camp de concentration de St-Denis. Actuellement Mgr Dorais se trouve au Canada depuis quelques semaines et il rendit de nombreuses visites à son ancienne paroisse. Avec Mgr Dorais se trouvait un autre enfant de cette ville, c'est le Révérend Père Cuillerier dont les parents de-

meurent sur la rue Champlain. Actuellement le Père Cuillerier se trouve au château de la Beuvrier en France.

Le Père Lapointe raconte que depuis la libération tout va beaucoup mieux. Dans le passé les nouvelles furent souvent attristantes, il n'en est plus ainsi. Celui-ci assure qu'aucun d'eux n'a souffert sérieusement et longuement. Malgré les restrictions du moment, ils ne manquent pas du nécessaire. Mais ils sont désappointés de ne pas avoir reçu les colis envoyés par leurs familles à St-Denis pendant les mois qui précéderent les débarquements en Normandie. Après une demande, à qui de droit, il leur fut répondu que les colis seraient retournés aux familles qui les avaient envoyés. Cependant, durant les six premiers mois de leur liberté, l'administration française leur accorda double ration et, à Noël, ils reçurent un colis de la Croix-Rouge canadienne. Cette congrégation comprend en-

viron cinquante religieux canadiens qui sont dispersés dans leurs différentes maisons. Le mouvement de leurs oeuvres auprès des prêtres est repris dans toutes leurs maisons de France. Dans un avenir rapproché plusieurs d'entre eux partiront, les uns vers le Canada, les autres vers Rome.

Se faisant l'interprète de tous ses confrères, le R. P. Lapointe a prié le correspondant de redire aux familles et aux amis leur attachement et l'assurance de leurs ferventes prières jusqu'au jour béni de la réunion tant attendue.

# Trois séminaristes de Valleyfield assistent au congrès de l'O.T.J.

**Grand congrès qui a eu lieu à Lachine — Une centaine de délégués ont participé à ces importantes assises — La formation des chefs et les besoins de l'O.T.J.**

Mercredi dernier, les Otéjistes de la province de Québec ont tenu leurs assises à Lachine. A

ce congrès ont participé une centaine de délégués venus des villes suivantes: Montréal, Québec, Verdun, T.-Rivières, Joliette, St-Jean, Hull, Outremont, Valleyfield, Beauharnois, Sorel, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Granby, Victoriaville, St-Lambert, Longueuil et Ville LaSalle.

Cette journée a été organisée par M. l'abbé Guy Schetagne, directeur général de l'O.T.J. de Lachine. M. Trefflé Boulanger, directeur des études à la Commission Scolaire des écoles catholiques de Montréal et président de l'O.T.J. de cette ville, a présidé et dirigé les débats.

Après les allocutions d'usage, l'abbé Alfred Leblond, directeur diocésain de l'O.T.J. de Québec, insista sur l'importance de l'intervention de l'oeuvre des Terains de jeux dans l'occupation des loisirs des enfants, de la jeunesse et même des adultes, indiquant par le fait même la raison d'être de ces groupements.

Le rapport de la 1ère séance fut donné par M. l'abbé Racicot, aumônier de l'O.T.J. de St-Jean, qui parla des chefs de l'O.T.J. Le rôle des chefs remet en cause le problème de l'autorité indispensable à toute société organisée. L'O.T.J. étant une petite société a besoin de chefs possédant un certain prestige dans les milieux où ils sont appelés à faire régner l'harmonie.

Pour clore cette journée M. René Laberge exposa les besoins de l'O.T.J. Cette dernière séance prit vite le ton d'un forum. Au cours de la discussion on aborda la question des locaux et de l'équipement.

Cette mémorable journée d'étude se termina par un dîner champêtre au chalet du cercle paroissial.

Les trois ecclésiastiques de Valleyfield qui participèrent à ce congrès remercient les autorités religieuses et civiles pour leur grande générosité qui leur a permis de se rendre à Lachine. Cet intéressant congrès leur a fourni des moyens pour mieux répondre aux besoins des loisirs des enfants.

# Funérailles de M. Théophraste St-Arnauld

**Elles eurent lieu en la Cathédrale le 11 juillet dernier**

Les funérailles de M. Théophraste St-Arnauld, décédé le 8 juillet à l'âge de 73 ans, ont eu lieu en la Cathédrale de Valleyfield, le mercredi, 11 juillet, à neuf heures.

M. St-Arnauld, époux de feu Marcelline Galarneau, est décédé après une longue maladie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Morand, assisté de M. l'abbé F. Amyot et du séminariste Jean-Denis Cadieux.

Les porteurs étaient: MM. J. Primeau, son gendre, Urgel Rochon,

Ephrem Lalonde, Romuald Théorêt, Arthur Hébert et Gérard Mercier.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: trois soeurs: Mme Alfred Théorêt (Robertine), Mme Victor Hébert (Martine) et Mme Georges Mercier (Donalda); trois filles: Mme J. Primeau (Eveline), Mme Maxime Leduc (Alexina) et Mme P. E. Quesnel (Lucia); un fils: M. Edmour St-Arnauld ainsi que 12 petits-enfants et quatre arrière petits-enfants.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent au service.

# Un nouveau contrat avec Valley Dyeing

Du Bureau Régional des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique on annonce la signature d'un nouveau contrat entre la Valley Dyeing and Finishing Company de Valleyfield, P.Q., et le Local 108 des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique, représentant des employés de cette Compagnie.

Voici les améliorations obtenues pour les ouvriers par ce contrat: maintien d'affiliation des membres de l'Union; paiement de temps double pour tout travail les dimanches, et temps et demi pour tout travail sur huit fêtes légales; deux heures de salaire payé au début de la journée en cas de manque de travail; salaires minima de 52 cents de l'heure pour les hommes, et de 48 cents de l'heure pour les femmes—ces salaires seront payés à partir du mois d'octobre, 1945.

M. M.-E. Binz, Président de la Valley Dyeing and Finishing Company, a signé le contrat de la part de la Compagnie et M. R.-Kent Rowley, Directeur Canadien, et Mlle Madeleine Parent, Organisatrice, ont signé de la part de l'Union Internationale.

La Compagnie et l'Union font maintenant une application conjointe au Conseil Régional de Travail en Temps de Guerre concernant les nouveaux salaires spécifiés dans le contrat. (Communiqué).



# MIEUX QUE LE BAS DE LAINE

Nos ancêtres étaient prévoyants; ils faisaient des économies et les confiaient au bas de laine. Cette façon d'épargner avait tout de même des désavantages; elle était surtout improductive.

Nous connaissons la prospérité: c'est le temps d'épargner. Les Obligations de la Victoire offrent la sécurité du bas de laine, sont facilement négociables et rapportent du 3%.

Économisons pour l'avenir au moyen des Obligations de la Victoire.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE  
AD. 1011A



# Balle-molle à Ste-Philomène dimanche

**St-Gérard de Majella est défait par Ste-Philomène**

(DNC) Dimanche dernier, une grande partie de balle-molle a eu lieu entre Ste-Philomène et St-Gérard de Majella. Les joueurs de l'équipe de Ste-Philomène ont défait ceux de la fameuse équipe de St-Gérard par le pointage de 8 à 7.

C'était un duel de lanceurs entre Bourget et Ducepte: mais notre as Bourget a eu le dessus sur son adversaire. La partie fut très intéressante et il y eut beaucoup d'entrain.

Voici le pointage par manche:  
St-Gérard . . . . . 102 010 3-7  
Ste-Philomène . . . . . 011 028 1-8



**25%  
Réduction  
Accidents  
1945**



## Royal Bars remporte deux fois de suite dans le grand free-for-all de dimanche dernier

Une bonne assistance a vu dimanche dernier, Royal Bars remporter deux courses consécutives dans le grand free-for-all, alors qu'il avait comme adversaires les meilleurs chevaux de la province, dont Miss Irene Scott propriété de M. Adrien Cholette.

Toutefois, Irene Scott se reprit au cours de la troisième course, qu'elle remporta après une course chaudement disputée. En plus de remporter cette course, elle se classa deux fois deuxième. Le temps pour ce free-for-all fut de 2.11 1/4, 2.12, 2.13.

Pa Ka Bou, un merveilleux cheval, qui prenait part aux courses de la classe 2.23, réussit également deux courses de suite pour se clas-

ser par la suite une fois deuxième. Dolly Direct, le cheval de M. Arthur Brault, se classa deux fois deuxième tandis qu'elle remportait la troisième course. Peter H., de Arthur Vinet de notre ville, cheval dont la semaine dernière nous faisons de grands éloges, s'est encore une fois mis en évidence en se classant deux fois troisième et une fois deuxième.

La classe 2.27 fut remplie de surprises quand Holly Road Francis remporta trois courses consécutives, alors que Pointer Grattan se classait deux fois deuxième et une fois troisième suivit de près par Banner Boy qui lui se classa 3-3-2. Le mille dans ces courses fut parcouru en 2.19-2.15-2.15 1/2.

## Bisnett est puissant et il remporte une victoire facile sur le Club Cycliste Salaberry

Au cours de la première partie de baseball cette année — Lundi dernier au terrain de l'exposition — Parker agit comme receveur

La ligue de baseball bat son plein depuis lundi dernier, alors que les Cardinaux de Valleyfield ont remporté une brillante victoire sur le Club Cycliste Salaberry Inc. Quoique plusieurs erreurs furent commises par les joueurs du Club Cycliste, les Cardinaux se montrèrent beaucoup plus supérieurs que leurs adversaires qu'ils défèrent par le compte de 10 à 3.

La fameuse batterie des Cardinaux, Bisnett au monticule et Parker comme receveur fit du très beau travail, Bisnett n'allowant qu'un "hit".

Eugène Daigneault fut le pre-

mier lanceur du Club Cycliste mais il dut être retiré à la sixième manche. Il fut remplacé par Chénier qui ne put faire beaucoup contre les gros canons des Cardinaux.

## Nos militaires reviennent au Canada

Plusieurs ont combattu sur la ligne de feu

Ces jours derniers, un grand nombre de soldats canadiens revenaient d'outre-mer à bord du bateau Stratheden 907. La plupart de ces soldats avaient passé de longs mois outre-mer et plusieurs avaient combattu sur la ligne de feu. Sur la liste publiée par Les Relations Extérieures de l'Armée Canadienne, on remarquait plusieurs soldats de la région. Ce sont:

Le lance-caporal W Connor, fils de Mme E. Connor, de Valleyfield;

Le soldat W.-G. Currie, dont l'épouse Mme B. Currie, demeure à Franklin Centre, Qué.;

Le soldat G. Harrigan, fils de Mme A. Harrigan d'Huntingdon;

Le soldat G. Keddy, fils de Mme I. Keddy d'Hemmingford;

Le lance-sergent R. Allen fils de M. F. Allen d'Hudson Heights, Qué.;

Le sergent G.-D. Barton, dont la plus proche parente est Mme A. Kerr d'Howick, Qué.;

Le soldat J.-H. Broadbent, fils de Mme O. Broadbent qui demeure au numéro 54, chemin de la Beauce, Beauharnois;

Le soldat T.-R. Cooper, fils de Mme J. Cooper, 413, Blvd. du Havre, Valleyfield;

Le caporal A.-L. Stevenson, époux de Mme A.-L. Stevenson d'Huntingdon, Qué.

## LUTTE

Aréna  
DE  
Valleyfield  
DIMANCHE, LE  
5 AOUT

FINALE

**Tony Martinelli**

- VS -

**MONTY LADUE**

2 dans 3

SEMI-FINALE

**MIKE DEMETRE**

- VS -

**LUCIEN LEBLANC**

2 — Préliminaires — 2

Le prix d'admission est maintenant de: \$0.75 pour les billets réservés et de \$0.50 pour l'admission générale. Taxes incluses.

Pour réservations Tél. 1292

Toutefois avec un peu de pratique, nos jeunes devraient pouvoir se développer et devenir, sous les conseils des plus âgés, de futurs joueurs de baseball. Evidemment il serait bon de laisser sur les équipes, des joueurs expérimentés, car le baseball a mille et un secrets que seuls ces joueurs peuvent vraiment montrer à nos jeunes.

## Grand tournoi de balle-molle à Ormstown le 3 septembre, Fête du Travail

Ce sera le treizième tournoi annuel — Les meilleures équipes du district de Beauharnois y seront — Bourse de \$150.00 — Organisateur: M. Fred Soucy et Dr J.-W. Mills

Le 13e tournoi annuel de balle-molle aura lieu au terrain d'exposition, à Ormstown, lundi, le 3 septembre, Fête du Travail. On espère voir évoluer une trentaine d'équipes qui se disputeront les honneurs de la journée sur quatre losanges érigés spécialement à cette fin.

Les premières joutes auront lieu à 9.30 a.m. tandis que les joutes finales entre hommes commenceront à 8.30 p.m. sous les lumières électriques. La joute finale pour les équipes féminines aura également lieu le soir sur le losange numéro 1, sous les lumières électriques.

Des milliers de personnes, venant de tous les coins du district de Beauharnois, accompagneront les quelques 30 équipes qui prendront part à cette journée sportive et récréative. On y verra des équipes de Valleyfield, Beauharnois, Châteauguay, Bellevue, Woodlands, Ville de Léry, Ste-Martine, Ste-Philomène, Howick, Ormstown, Huntingdon, Dundee, Beavers et autres. Les étoiles à la balle-molle s'aligneront avec les équipes de leur endroit pour faire de ce tournoi de balle-molle un des

mieux réussis. Pour stimuler l'entraîn de toutes les équipes qui prendront part au tournoi, il y aura un enjeu de \$150.00 dollars pour les équipes gagnantes. Elles seront divisées en deux groupes: la classe A, pour les plus forts joueurs, et la classe B pour les autres.

Les gérants qui aimeraient participer à cette journée sportive sont priés de faire parvenir leur entrée le plus tôt possible à M. Fred Soucy, 20, rue Olivier, Valleyfield, ou encore au Dr. J.-W. Mills, à Ormstown. Ces personnes leur diront en temps et lieu l'heure de la première joute et le nom de l'équipe adversaire.

Pour organiser un tel tournoi, il faut s'y connaître. MM. Soucy et Mills, et les autres membres de leur comité, se sont préparés en conséquence et il n'y a pas de doute que tous les joueurs et les spectateurs passeront une journée des plus agréables à Ormstown, le 3 septembre prochain.

Le mot d'ordre pour la Fête du Travail est: AU TOURNOI DE BALLE-MOLLE A ORMSTOWN.

## V. S. Mill l'emporte sur War Assets

Les employés de la Valleyfield Silk Mills ont eu raison des employés de la War Assets vendredi dernier, au cours d'une partie de balle-molle. La partie fut disputée au terrain de balle-molle de la War Assets.

Rapin fut le lanceur gagnant, réussissant plusieurs retraits au bâton. Sauvé fut le lanceur de la War Assets. Ce dernier club réussit ses premiers points au cours de la troisième manche seulement, alors que le club de Valleyfield Silk Mill menait par le compte de 5 à 0. Le score final fut de 10 à 7.

## Le sergent L. Tremblay à Berlin

On apprenait dernièrement qu'une compagnie des Fusiliers Mont-Royal avait été désignée pour faire l'occupation de Berlin. Etant donné que dans la plupart de nos régiments, la compagnie d'appui réunit le plus grand nombre de vieux soldats, le commandant du régiment a choisi cette compagnie pour faire l'occupation de la capitale de l'Allemagne.

Il convenait qu'ayant été le plus longtemps à la peine, ils fussent les premiers à proclamer la victoire canadienne. Plusieurs des sous-officiers commandés par le capitaine Robert Beauvais, de Montréal, ont acheté récompense de leur sang. Ils ont survécu à leurs blessures pour achever la campagne sous le feu. Parmi la liste de noms de ces soldats qui ont bien mérité l'honneur qui leur revient, on remarque le nom d'un soldat de la région.

C'est le sergent Lucien Tremblay, de Laprairie, qui est sorti indemne de la mêlée.

POUR VOS ACHATS DE BIJOUX, ETC. RENDEZ-VOUS CHEZ

**T. A. Laniel Enrg.**

où vous trouverez tout ce dont vous avez besoin à des prix très modiques.



M. J. FELIX LANIEL, nouveau propriétaire de la maison T.-A. Laniel Enrg.

SPECIALITE: Réparation de clavigraphes, machines à additionner, montres, horloges et bijouterie.

**T. A. LANIEL Enrg.**

12, RUE NICHOLSON TEL. 243 VALLEYFIELD, P.Q.

## EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES . . . LORGNONS — VERRES OPHTALMIQUES

**T. A. Laniel**

Optométriste diplômé — Spécialiste en examen de la vue

Bureau de consultation

**T. A. LANIEL**

12, Nicholson

VALLEYFIELD, P.Q.

Téléphone 243

# Les boulangers se réunissent à Port-Lewis

## MAGNIFIQUE SUCCES DU PIQUE-NIQUE DES BOULANGERS

Le vingt-cinq juillet, par une température des plus favorables, les boulangers de notre ville se réunissaient à Port-Lewis, pour y passer ensemble une agréable journée.

Après avoir dégusté la bouillotte traditionnelle on joua avec entrain une bonne partie de balle-molle suivie de jeux divers.

M. Alcide Benoit fut le gagnant d'un magnifique cendrier et M. Lionel Mallette d'un billet de deux dollars.

A la fin de l'après-midi on se sépara bien décidé à ne pas manquer l'an prochain à l'appel des organisateurs de la bouillotte des boulangers.

# Un soldat de Côteau-du-Lac à Berlin

## Hubert Carrière fait partie du groupe de chauffeurs qui conduisaient les véhicules

Récemment, pour la première fois dans l'histoire, un convoi canadien est entré dans Berlin. Dans ce convoi, il y avait deux compagnies des Fusilliers Mont-Royal commandées par le major Fernand Mousseau, de Hull, et le capitaine Robert Beauvais, de Montréal. Les véhicules de tête étaient conduits par des chauffeurs dont la plupart venait de Montréal. Parmi le groupe se trouvait le soldat Hubert Carrière, de Côteau-du-Lac, Qué.

Le voyage de Brunswick à la capitale prussienne s'est accompli sans incident, sous un ciel gris et froid. A la frontière de la zone soviétique, près de Madgebourg, il a fallu parlementer avec la sentinelle russe.

# Le chef Lépine meurt d'une crise cardiaque

Le chef de police Léon-Hormidas Lépine, 62 ans, bien connu à Valleyfield et à Beauharnois, a succombé à une crise cardiaque causée par l'effort qu'il dut faire pour mettre fin à un commencement de bagarre, de bonne heure dimanche matin, à Brownsburg. Tel est le verdict rendu par le coroner A. Lafleur, qui déclara qu'il s'agissait d'une mort naturelle, après que le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste de Montréal, eut pratiqué une autopsie et que le sergent-détective Albert F. Oggier eut rendu témoignage dans cette affaire.

Deux marins de la marine marchande de Montréal, Kenneth Wallace, 21 ans, 891, avenue Outremont, et James McCuighan, 20 ans, 6056, rue Durocher, furent exonérés de tout blâme pour la mort de l'officier de police, mais furent conduits à St-Jérôme où ils comparaitront pour avoir troublé la paix et avoir résisté à la police.

# Destitutions qui ont des répercussions

On nous apprenait la semaine dernière qu'un avis d'action en dommages avait été signifié à M. Robert Cauchon, maire de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, pour avoir diffamé MM. Napoléon Poulin et Joseph Foisy, employés municipaux destitués ces jours derniers par le conseil de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces deux avis stipulent que la maire de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, au cours d'une assemblée régulière du conseil,

et en présence d'une quarantaine de personnes, avait prononcé les paroles suivantes à l'adresse de MM. Poulin et Foisy, à peu près dans les termes suivants: Je les ai destitués et j'ai ordonné moi-même leur destitution.

A l'adresse de M. Poulin, le premier magistrat aurait dit: "Je l'ai destitué comme employé de la Cité à la suite de nombreuses plaintes pour le peu de soins pris des canistres de vidanges des citoyens et à la suite d'in-

# Potins Sportifs

Eh bien! c'est cette semaine que nous reprenons ensemble nos points sportifs... Nous y discuterons encore une fois des "petits" secrets du sport en général... Depuis le printemps dernier, alors que nous avons suspendu cette chronique, plusieurs rumeurs ont circulé... Nous tenterons ensemble de savoir si elles sont fondées ou non... Vu la chaleur, peut-être qu'un peu de fraîcheur ferait du bien... Alors pourquoi ne pas parler de hockey?... La rumeur voulait dernièrement, que Kitoute, notre sensationnel centre, jouerait pour Canadien l'hiver prochain... Il en était de même pour ses deux coéquipiers, Boyer et Vinet... Voici les faits en quelques mots... Kitoute, Rolland et Bernard ont bel et bien signé pour le club Buffalo de la ligue Américaine... Tandis que Andy Anderson irait tout probablement jouer pour Rochester l'hiver prochain... On parle aussi de la formation possible d'une ligue de hockey semi-professionnel... Lucien Leduc a reçu un télégramme d'un important magnat de hockey à ce sujet... Ce dernier l'invite à faire partie de cette ligue, ayant, bien entendu, une équipe portant les couleurs de Valleyfield... Bob LeBel de son côté ne fait aucun com-

mentaire au sujet de la ligue Inter-provinciale... Jack Toupin, l'industriel du Shawinigan Falls, est présentement avec Racette à Boston où ils sont en quête de nouveaux joueurs pour l'hiver prochain... Revenons maintenant avec la chaleur, et parlons de baseball... A une dernière assemblée de la ligue de baseball de Valleyfield, les Cardinaux de Godbout se sont vu décernés de leur fameuse batterie, Bisnett et Parker... La raison donnée est que ces deux joueurs évoluent ou ont évolué dans une ligue organisée cette saison... Parker joue pour le club de Beauharnois cette saison... Kitoute et Lecompte se sont vu refusés par la direction de la ligue vu qu'ils évoluent présentement avec le Beauharnois... Dans le domaine de la balle-molle les choses vont au ralenti depuis la formation de la ligue de Baseball... Dans le domaine de la lutte, tout semble aller bien... Martinelli, considéré partout comme le futur champion mi-lourd sera au programme de dimanche prochain... Depuis que les prix d'admissions sont réduits, il semble que les amateurs de lutte se font plus nombreux... Bob LeBel semble faire des affaires d'or, n'est-ce pas Bob!

# Commencement d'incendie mercredi matin

Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi matin, à la demeure de M. Bill Hannah, domicilié au numéro 87, rue Dufferin. Des peintres étaient à brûler la peinture sur les murs extérieurs, quand l'un d'eux s'aperçut que de la fumée sortait d'entre les planches, dans un coin de la maison.

On sonna immédiatement l'alarme et les pompiers sous la direction du Capitaine Marleau arrivèrent sur les lieux peu de temps après. Ceux-ci durent briser quelques planches afin que l'eau puisse atteindre les flammes qui semblaient vouloir se propager entre les murs.

L'on croit que de la peinture en flammes se serait glissée entre les planches et aurait causé ce commencement d'incendie. Les dommages s'élèvent à près de \$200.00.

# La destitution est maintenue mais elle doit payer sept jours

Le tribunal d'arbitrage, siégeant à Montréal, le 26 juillet 1945, a entendu un appel à l'encontre d'une décision du Service Sélectif National de Valleyfield en rapport avec la cessation d'emploi de M. Joseph Foisy.

Après étude du dossier de cette cause, le président et les membres du tribunal, ont décidé à l'unanimité de maintenir son appel et d'ordonner à son employeur de lui payer un salaire de jours en lieu de réinstallation.

# Taux de Publicité

## PETITES ANNONCES:

Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

## DECES:

Résolutions de condoléances: \$1.00.

Remerciements pour sympathies: 50 cents.

In Memoriam: \$1.00.

## GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

## LES FUNERAILLES:

Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

**EXAMEN DE LA VUE.** Heures de bureau: 9 a.m. à 9 p.m.  
Ajustement et réparations de verres.

**LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.**  
BACHELIER EN OPTOMETRIE de l'Université de Montréal  
14, rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD Tél. 1377-J.

# Cartes professionnelles

**Georges A. Meloche**  
B.A. AVOCAT  
Bureau: Hôtel de ville  
Tél. 801 Rés. 1280  
Valleyfield

**René E. Dubé**  
COMPTABLE AGREE  
TEL. 1443-J

**J.-M. Lafleur**  
D.E.R.A. Architecte  
Tél. Bureau 88  
309, rue Victoria Rés. 20  
Valleyfield

**Dr Lucien Perron**  
de l'Hôtel-Dieu de Montréal  
Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.  
Heures de Bureau: tous les vendredis soirs, de 7 à 10 heures; le samedi après-midi et soir.  
11, rue Du Marché — Tél. 1820  
Téléphone: Montréal LA. 6888

**Gontran Saintonge C.R.**  
AVOCAT  
42, Ste-Cécile Valleyfield  
Téléphone 500

**Dr Lorenzo de Grandpré**  
"Rayons Ultra-Violet"  
Tél. 146 23, Jacques-Cartier  
Valleyfield

**Arthur W. Sullivan**  
(Successor de J.-H. Sullivan)  
ARPENTEUR GEOMETRE  
Valleyfield, P.Q.  
Téléphone 401 Casier 124

**Dr Aimé Leduc**  
Médecin-chirurgien  
Téléphone 803 — 79, rue Ste-Cécile  
Heures de bureau:  
Résidence d'été—Tél. 1156-J-3  
Salaberry de Valleyfield  
2 à 4 heures l'après-midi  
7 à 9 heures le soir

**Dr P.-E. Larivière**  
médecin-chirurgien  
22, rue Jacques-Cartier  
Tél. 1246  
Valleyfield

**Docteur Yvan Brassard**  
Médecin-chirurgien  
412, Blvd. du Havre  
Tél. 701  
Valleyfield

**Dr Armand Déguire**  
MEDECIN-CHIRURGIEN  
45, rue Ste-Cécile — Tél. 81  
Heures de bureau: 2 à 4 hrs p.m.  
7 à 9 hrs. p.m.

**LEMIEUX et LAFONTAINE**  
avocats  
Bureau: 32, rue Ste-Cécile, tél. 240  
A. Lemieux, M.A.L., rés. tél. 557  
R. Lafontaine, rés. tél. 1368-w

Dans l'embellissement, c'est la simplicité qui fait la beauté.  
-0-  
Nettoyer, c'est faire le premier geste d'embellissement.

**EXPOSITION DE MALONE**  
les 20-21-22-23-24-25-26 août  
7 jours et 7 soirs  
POUR LE COMTE DE FRANKLIN,  
NEW-YORK  
ATTRACTIONS SPECTACULAIRES LE SOIR  
CIRQUES  
ATTRACTIONS EDUCATIONNELLES  
COURSES EXCEPTIONNELLES  
BOURSES POUR PLUS DE \$20,000.00  
MIDWAY GIGANTESQUE  
BIENVENUE A TOUS LES CANADIENS  
(2-6-9-13-16-20)

**BUVEZ**



**... IL ÉTANCHE LA SOIF**

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'ÉPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE. **DION** LIMITÉE

TEL. 316 VALLEYFIELD

**Au VICTORIA**  
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.  
Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.  
BAR-B-Q  
BIERES et VINS  
Cigares - Journaux - Liqueurs  
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



**LANIEL & FILS, Enrg.**  
Horlogers-bijoutiers  
23b, rue St-Laurent, Valleyfield  
MONTRES "GRUEN"  
QUALITE ET PRECISION

**EQUIPE LABERGE DE STE-PHILOMENE**



Voici les joueurs de l'équipe de balle-molle de Ste-Philomène. Debout, RAYMOND LABERGE (gérant), JEAN DUMOUCHEL (champ centre), YVON HUOT (champ droit), ROSAIRE LABERGE (3e but), CLOVIS VERVAIS (arrêt court); 2e rangée, DENIS DUMOUCHEL (1er but), ROLLAND CARON (receveur), ROGER DULUDE (2e but), BERNARD D'AMOUR (champ gauche), LAURIER BOURGET (lanceur); 3e rangée: LEON LABERGE (mascotte).

**HEUREUX ANNIVERSAIRES**



Bonne fête à MONIQUE et HUGUETTE SAUVE, enfants de M. et Mme Henri Sauvé qui célèbrent en juillet leur 5e et 2e anniversaire de naissance. De la part de leur tante Alda.

## La War Assets à Valleyfield fournit les civils de tous les grands centres du Canada

Des milliers de moufles, ceintures, lunettes, casques partent de Valleyfield en direction de tous les grands centres du Canada

Quantité d'objets d'équipement d'aviateur, notamment des moufles, des casques, des lunettes et des ceintures, qui furent déclarés surplus par le corps d'aviation royal canadien, viennent d'être vendus à des marchands en gros canadiens, depuis Halifax et Charlottetown jusqu'à Victoria et Vancouver, a-t-on annoncé, mardi dernier, au bureau-chef de la Corporation des biens de guerre.

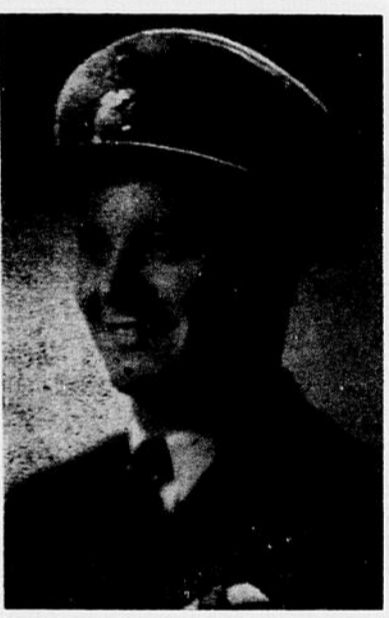
Tous ces articles ont d'abord été envoyés au Dépôt de récupération de la Corporation des biens de guerre, à Valleyfield, où ils ont été examinés et emballés, avant d'être expédiés aux grossistes.

Les casques d'aviateur, au nombre de 30,000 sont doublés de chamois et munis de courroies pour les ajuster. Non seulement ils peuvent faire les délices des garçonnets qui s'adonnent au football ou posent en aviateurs, mais ils peuvent être d'une grande utilité, l'hiver, dans les Prairies et la forêt.

Et que dire des 15,000 paires de moufles qui peuvent être portées aux altitudes les plus hautes et par les températures les plus fraîches. Il n'y a rien de mieux pour les manoeuvres qui, en plein hiver, sont obligés de travailler en dehors. Quant aux lunettes, elles sont rembourrées et peuvent servir, en toute saison, aux chauffeurs d'auto ou de camion.

Toutefois, il y a lieu de croire que les ceintures seront particulièrement les bienvenues, car il y en avait insuffisamment, depuis quelques temps, sur le marché. On en a distribué 20,000 à travers le Canada.

**AU PAYS**



L'officier-pilote GERARD LECOURS, 23 ans, fils de M. et Mme J.-E. Lecours, demeurant au No 4087, Avenue Northcliffe, Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Revenu d'outre-mer, le 25 mai dernier, après un séjour de 4 ans; il s'est enrôlé dans la R.C.-A.F. en 1941, après avoir reçu son entraînement à Québec, Victoriaville et à Uplands. Il traversa outre-mer, le 10 décembre 1941; en Angleterre, il a été nommé dans la R.A.F. et de là il fut envoyé au Caire, en Egypte, le 10 juin 1942; durant la campagne d'Afrique, il descendit deux Messerschmitts; son avion a été descendu, le 5 février 1943 et fut fait prisonnier par les Italiens, où il fut hospitalisé pendant deux mois, puis il fut transféré dans un camp de prisonniers en Italie et durant ce temps, il fut transféré dans la R.C.A.F.; libéré en septembre 1943, lorsque l'armistice fut signé en Italie, il fut recapturé par les Allemands, une semaine plus tard, puis libéré 16 avril plus tard, où il séjourna en Angleterre jusqu'à son retour au pays.

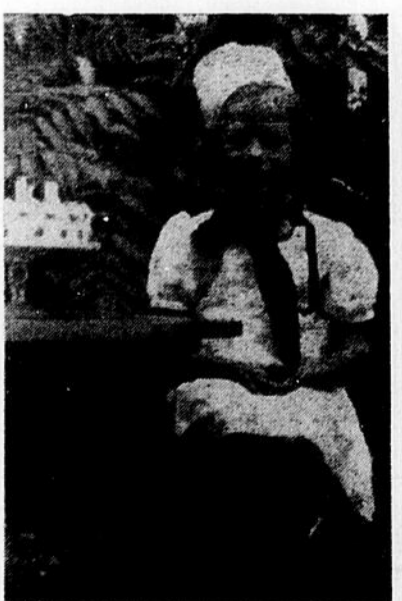
L'officier-pilote Lecours est un ancien élève, fondateur de la 10e année, en 1938, au Collège de Beauharnois, il vint visiter ses anciens confrères de classe.

**GERANT**



M. LIONEL STE-MARIE, qui vient d'être nommé gérant de l'Industrielle, compagnie d'assurance pour la vie, pour le district de Valleyfield. M. Ste-Marie est à l'emploi de cette compagnie depuis deux ans. (Ann.)

**ANNIVERSAIRE**



Mlle JEANNINE LEGROS, fille de M. et Mme Sylvio Legros, de Valleyfield, qui célébrait dernièrement son neuvième anniversaire de naissance.

**Le tribunal...**

(Suite de la page 1)  
**ME SAINTONGE**  
Me Gontran Saintonge, un des procureurs de la ville, déclare au tribunal, au début de ses remarques, qu'il n'y a jamais eu de violation flagrante, ni frauduleuse de la loi en cette circonstance en vendant de la pierre concassée à la Québec Distillers. Me Saintonge cita un exemple, entr'autres, où un contribuable avait acheté de l'asphalte de la ville pour son chemin privé. Personne n'avait protesté à cette occasion et les travaux qui se faisaient par la ville à la Québec Distillers étaient de même nature.

A la fin de son plaidoyer Me Saintonge demanda le renvoi de l'injonction et réclama des dommages au montant de \$25,000.

Le tribunal, qui ajourna vers midi, se réunit de nouveau à 1.30 heures. Me Ringuet, procureur de la ville, demanda le maintien de l'injonction pour la construction des chemins mais non pour la livraison et la vente de la pierre concassée à la Québec Distillers. Me Ringuet apporta plusieurs preuves pour démon-

## Une mort accidentelle à Châteauguay

Il meurt en se baignant dans trois pieds d'eau

Lundi dernier, M. Andrew Venters, 58 ans, 5209, rue Delanaudière, Montréal, est décédé soudainement à Châteauguay, dans trois pieds d'eau comme il se baignait durant l'après-midi.

Le coroner de l'endroit, I.-K. Williams, a rendu un verdict de mort accidentelle.

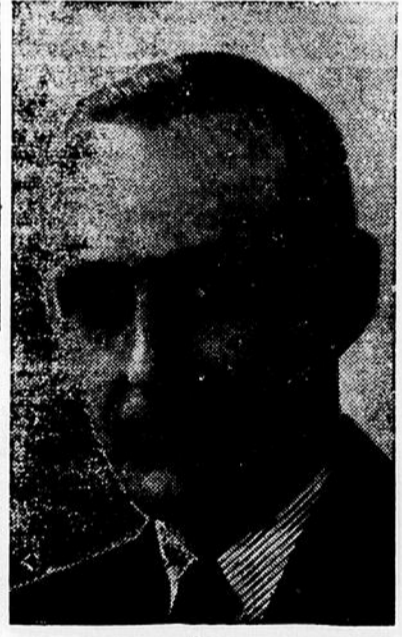
La police a déclaré que Venters avait pris un gros repas quelque temps avant de se glisser à l'eau. Le chef Henri Dorais, de Châteauguay, et le détective provincial L. Beaulieu ont fait l'enquête d'usage.

trer la bonne foi de la ville en laissant continuer la livraison de la pierre jusqu'au jour où la cause fut entendue mardi dernier, le 24 juillet.

En terminant son plaidoirie Me Ringuet souligna l'importance de laisser continuer les travaux entrepris par la ville, travaux qui sont d'une grande importance.

L'honorable Juge Duranleau déclara aux procureurs qu'il rendra jugement dans cette affaire mercredi prochain, le 8 août, au Palais de Justice, à Valleyfield, tout en maintenant l'injonction jusqu'à cette date.

**TRESORIER**



M. RODRIGUE LEDUC, de Valleyfield, qui vient d'être nommé trésorier des Rotariens à Valleyfield.

**EN CONGE**



Le militaire GERARD BOUTIN, fils de M. Louis Boutin revenu lundi d'autre-mer après avoir vaillamment combattu en France, et Belgique, puis en Hollande et en Allemagne. Il est actuellement chez M. et Mme M. Lefrançois de Valleyfield.